



HAL
open science

Université de Toulon

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'un établissement. Université de Toulon. 2012. hceres-02026466

HAL Id: hceres-02026466

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026466>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des établissements

Rapport d'évaluation de l'Université du Sud Toulon-Var



avril 2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Rapport d'évaluation de l'Université du Sud Toulon-Var



Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des établissements

Le Directeur

Philippe Tchamitchian

Sommaire



Présentation	5
La stratégie en matière de recherche	7
I – Un potentiel de recherche équilibré entre les S&T et les SHS, mais éclaté en un grand nombre d'unités	7
1 ● De nombreuses unités de recherche aux rattachements multiples	7
2 ● Une organisation administrative de la recherche récente	8
3 ● De relations scientifiques diversifiées mais d'importance inégale	8
4 ● Une production scientifique bénéficiant de collaborations académiques	9
5 ● Une gestion des ressources humaines et financières sans lien affirmé avec une politique de recherche	9
II – Une stratégie de recherche privilégiant le consensus	9
La stratégie en matière de valorisation	11
La stratégie en matière de formation	13
I – Une volonté de pilotage affirmée qui reste toutefois à concrétiser	13
II – Une offre de formation à aménager en fonction du public et du contexte régional	13
III – Une attractivité insuffisante en premier cycle	14
IV – ...et en second cycle	14
V – Des dispositifs d'aide à la réussite à développer	14
1 ● Une action dispersée en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants	14
2 ● Les procédures d'accueil d'information et d'orientation	14
3 ● Politique documentaire et environnement numérique	14
4 ● L'évaluation des enseignements : une appropriation nécessaire par l'université	15
VI – De la formation continue à la formation tout au long de la vie	15
1 ● Formation continue	15
2 ● Reprise d'études et VAE	15
3 ● L'alternance	16
4 ● Une visibilité et une efficacité à renforcer	16
La stratégie en matière de vie étudiante	17
I – Une implication des étudiants dans la vie politique de l'établissement à conforter	17
II – Des dispositifs favorisant l'intégration des étudiants	17
III – Un renforcement nécessaire du service de santé pour répondre aux besoins des étudiants	17
IV – Une volonté de construire un "campus à vivre" qui se heurte à quelques limites	18
1 ● Les dispositifs visant à construire un "campus à vivre"	18
2 ● Une qualité de vie étudiante à améliorer	18

La stratégie en matière de partenariats	21
I – Les relations avec les établissements d'enseignement supérieur et les organismes	21
II – Les relations avec les collectivités territoriales	21
III – Les relations avec les milieux socio-économiques : une reconnaissance en bonne voie	22
La stratégie en matière de relations internationales	23
I – Une mobilité étudiante déséquilibrée	23
II – Une mobilité limitée des chercheurs	24
III – Quelle stratégie pour les relations internationales ?	24
La gouvernance	25
I – Une politique visant à restaurer la confiance au sein de l'établissement	25
II – La fonction budget, finances et comptabilité	26
1 ● L'esquisse d'un nouveau pilotage budgétaire, financier et comptable	26
2 ● Une situation qui demeure fragile	27
III – La gestion des ressources humaines	27
1 ● Une logistique centralisée	27
2 ● D'incontestables progrès, mais des interrogations sur le présent et l'avenir	28
IV – Le patrimoine immobilier	28
1 ● L'université dispose d'une bonne connaissance de son patrimoine	28
2 ● Un patrimoine inégalement entretenu	28
3 ● Un développement à maîtriser	29
V – Un système d'information à construire	29
L'affirmation de l'identité de l'établissement et sa politique de communication	31
Conclusion et recommandations	33
I – Les points forts	34
II – Les points faibles	34
III – Les recommandations	34
Liste des sigles	35
Observations du président	39
Chiffres-clés de l'Université de Sud Toulon-Var	43
Organisation de l'évaluation	45

Présentation



L'USTV est une université de taille moyenne, pluridisciplinaire hors santé. Créée en 1979 par transformation d'un centre universitaire dépendant de l'université de Nice, elle a vu ses effectifs croître régulièrement jusqu'en 2000 pour se stabiliser ensuite aux environs de 10 000 étudiants. Elle accueille, au sein de neuf composantes (six UFR, une école d'ingénieurs - ISITV, un IAE, un IUT), une population étudiante venant pour l'essentiel de l'agglomération toulonnaise (54 %) et d'une partie du département du Var (27 %). Deux composantes (IUT, UFR Droit), accueillent plus de la moitié des étudiants et quatre d'entre elles moins de 5 % chacune (STAPS, Ingémédia, IAE et ISITV). Le taux de boursiers s'élevait en 2010 à 38 %.

Disposant d'une surface totale de 35 ha, l'université est implantée sur différents sites :

- le campus de La Garde (80 % de surface SHON et 71 % des étudiants) ;
- le site urbain de Toulon, qui accueille l'UFR de droit (12 % de surface SHON et 21 % des étudiants) ;
- les antennes de Draguignan (4 % de surface SHON et 6 % des étudiants) et de Saint-Raphaël (4 % de surface SHON et 2 % des étudiants).

Elle compte 430 enseignants, dont 310 enseignants-chercheurs (EC) rattachés à 15 unités de recherche (UR). Huit UR sont en mixité avec les universités de Nice ou d'Aix-Marseille. Elle emploie 406 agents BIATOSS, dont 139 sont des contractuels. Son budget consolidé s'élèvera, après son passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE) en 2012, à 75 millions d'euros.

L'université du Sud-Toulon-Var a vécu une grave crise de sa gouvernance, née en 2009 et ayant nécessité la mise en place d'une administration provisoire entre le 23 octobre 2009 et le 31 mars 2011 sur décision du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Deux missions de l'IGAENR diligentées par le MESR ont établi que cette crise de gouvernance trouvait son origine dans "de graves irrégularités dans l'application des textes réglementaires régissant la procédure d'admission des étudiants étrangers et de validation de leurs études à l'université Sud Toulon Var". Une nouvelle équipe de direction a été élue en mars 2011. La présente évaluation a pris en compte le schéma stratégique élaboré par les instances de l'établissement issues des urnes.

Dans son schéma stratégique, l'USTV affirme sa volonté de rester une université de plein exercice, remplissant ses missions de service public de formation et de recherche, au service du développement de son territoire. Située au cœur d'une agglomération de 450 000 habitants et d'un département bénéficiant d'une croissance démographique, l'université se fixe comme objectif d'accroître son attractivité. Ce défi de l'attractivité l'amène à vouloir développer une offre de formations pluridisciplinaires de qualité, améliorer la vie étudiante et conforter la structuration de sa recherche et de ses formations doctorales autour de deux pôles pluridisciplinaires. Il l'incite également à proposer le regroupement de son école d'ingénieur (ISITV) avec l'antenne toulonnaise de Supmecca.

Ce défi implique enfin de se positionner au sein de son environnement académique régional. L'USTV est en effet l'une des six universités de la région PACA, avec les trois universités marseillaises - dont la fusion interviendra au 1^{er} janvier 2012 - l'université d'Avignon et l'université Nice Sophia-Antipolis (UNS).

Le tissu économique varois s'adosse principalement aux activités de services et de commerce et réparations. Les hautes technologies, la Marine Nationale avec l'arsenal de Toulon, le tourisme sont des atouts économiques. Le Var et Toulon, qui comptabilisent dix pôles de compétitivité, se placent au second rang national pour la création d'entreprises, pour l'aéronautique, la défense et le spatial.

Membre d'un "Pôle euro-méditerranéen" transfrontalier avec les universités de Corse, Nice Sophia-Antipolis, Pierre et Marie Curie - Paris VI, Gênes et Turin, elle est consciente de la nécessité d'être intégrée à un pôle régional et désireuse de maintenir les collaborations de recherche existantes avec la future Aix-Marseille Université (AMU). L'USTV appelle de ses vœux la constitution d'un PRES "PACA" qui n'est pas envisagé dans l'immédiat.

La stratégie en matière de recherche



La Région PACA, troisième région scientifique au plan national, comprend deux académies au potentiel inégal. L'USTV relève de l'académie de Nice, alors que sa localisation géographique la rapproche de celle d'Aix-Marseille. Dans ce positionnement complexe, le choix d'une stratégie en matière de recherche constitue un enjeu majeur.

I – Un potentiel de recherche équilibré entre les S&T et les SHS, mais éclaté en un grand nombre d'unités

La répartition des EC est quasi équilibrée entre les secteurs du droit, des lettres, des sciences humaines et sociales, économiques et de gestion, d'une part, et celui des sciences fondamentales et pour l'ingénieur, d'autre part, alors que les effectifs étudiants ne relèvent que pour un quart du secteur sciences. Sur les 310 EC, 289¹ EC se répartissent dans 15 unités de recherche : 10 EA et 5 UMR CNRS-universités. Un tiers des EC sont intégrés dans les UMR, la moitié dans les EA de l'USTV et le reste dans des EA communes avec l'UNS. Les UMR (quatre en sciences et technologie et une en droit) disposent d'une visibilité internationale ; quatre sont rattachées principalement à AMU, la cinquième, actuellement UMR CNRS-USTV, intégrera une nouvelle UMR créée en commun avec AMU, amplifiant ainsi les liens existants.

1 • De nombreuses unités de recherche aux rattachements multiples

Les 15 unités de recherche, dont une ERT, étaient jusqu'à présent regroupées en 7 pôles disciplinaires associant en général une UMR et une EA, sans que l'on sache précisément les liens existant entre les unités d'un même pôle ainsi que les modes d'animation et de pilotage de ces pôles :

- Mathématiques et ses interactions (1 UMR + 1 EA) ;
- Sciences de la terre et de l'univers (1 UMR + 1 EA) ;
- Physique et sciences de l'ingénieur (1 UMR + 1 EA + 1 ERTA) ;
- Matériaux (1 UMR + 1 EA) ;
- Droit (1 UMR + 1 EA) ;
- Sciences économiques et de gestion (2 EA) ;
- Lettres, langues et sciences et technologies de l'information et de la communication (2 EA).

A l'occasion du contrat 2012-2017, une UMR du domaine sciences de la terre et de l'univers de l'USTV² rejoint une UMR rattachée à AMU. Il est demandé la création de deux EA avec l'UNS, l'une dans le domaine de la gestion (portée par les IAE), la seconde, dont le projet scientifique se situe à l'interface entre la physiologie et la psychologie (portée par l'UFR STAPS de l'UNS).

Durant le précédent contrat quadriennal (2008-2011), l'université a décidé de remédier à la trop grande dispersion thématique, relevée lors de la précédente évaluation de l'AERES, en définissant deux axes transversaux rassemblant près de la moitié des EC :

- un axe "Mer³", relié au pôle Mer PACA ;
- un axe "Civilisation et sociétés des espaces euro-méditerranéens", destiné à promouvoir des recherches pluridisciplinaires dans les domaines DEG, ALL et SHS.

Cet effort de structuration de la recherche doit être poursuivi et renforcé par des incitations concrètes passant par l'allocation de moyens spécifiques.

¹ Dont 138 HDR.

² Laboratoire de Sondages Electromagnétiques de l'Environnement Terrestre (LSEET), unité mixte de recherche CNRS/USTV.

³ Le thème fédérateur Mer-Sécurité-Environnement doit permettre aux laboratoires qui développent leur activité de recherche sur l'environnement marin et les enveloppes superficielles (air, mer, sol), les mathématiques appliquées (physique théorique, analyse non linéaire, codage), la physico-chimie des matériaux, le traitement du signal, l'informatique de s'unir sur ce projet commun.

Dans les unités à rattachements universitaires multiples, la contribution de l'USTV correspond en général à des équipes bien identifiées. Celles-ci travaillent sur le site de l'université où elles disposent de locaux et de moyens matériels adaptés, même si les ressources en personnels de soutien peuvent être jugées insuffisantes (déficit global de 91 postes BIATOS pour l'USTV, selon le modèle d'allocation des moyens SYMPA). Le déficit de poste d'EC se répercute également sur le potentiel recherche de l'établissement.

2 • Une réorganisation récente de la recherche

La création récente de la direction de la recherche, des études doctorales et de la valorisation (DREDV), composée de neuf agents BIATOS, a doté l'établissement d'un dispositif d'appui important pour son activité de recherche. Elle intègre tous les éléments de la chaîne de production et de valorisation de l'activité scientifique et technique : administration et pilotage de la recherche, études doctorales, gestion et suivi budgétaire de la recherche, valorisation et aide à la recherche. Si tous les bénéficiaires de cette organisation ne sont pas encore recueillis, les nouvelles dispositions d'aide sont appréciées par les laboratoires et les acteurs de la recherche, particulièrement en ce qui concerne les recherches contractuelles.

Pendant la période contractuelle précédente, l'établissement disposait d'une seule ED "Civilisation et sociétés euro-méditerranéennes et comparées" (ED 509), qui rassemblait l'ensemble des domaines SHS. Accueillant 185 doctorants encadrés par 48 HDR, cette ED fait l'objet d'un large satisfecit de la part des jeunes chercheurs doctorants et d'une bonne évaluation par l'AERES. En revanche, les 90 doctorants en sciences, encadrés par 67 HDR, sont dispersés dans 7 ED essentiellement rattachées aux universités du site Aix-Marseille, pour lesquelles l'USTV est établissement co-accrédité. Cette situation occasionnant des difficultés pratiques et des pertes de temps mal vécues par les doctorants, l'USTV propose la création d'une ED "Sciences de la mer" adossée aux laboratoires du secteur S&T travaillant sur ce thème. Deux écoles doctorales interuniversitaires co-accréditées (l'ED Droit et sciences sociales portée par l'université de Montpellier 1 et l'ED Science du mouvement humain, portée par AMU) continueront à accueillir les étudiants dans des champs disciplinaires non couverts par les ED de l'établissement.

Aux 16 contrats doctoraux financés en 2011 (8 du MESR, 8 de la Région), il convient d'ajouter trois bourses CIFRE et 12 bourses pour doctorants étrangers¹. En SHS, moins d'un doctorant sur deux bénéficie d'un financement. Cette faiblesse du financement peut expliquer pour partie le nombre important d'abandons en cours de thèse (de l'ordre de 40 %) et le flux annuel relativement faible de doctorats délivrés (environ 40 pour près de 300 inscriptions). Dans ces conditions, la durée moyenne des thèses est probablement plus proche de 6 ans que des 4,5 ans officiellement déclarés.

3 • Des relations scientifiques diversifiées mais d'importance inégale

L'USTV est partenaire du CNRS avec une UMR en propre - le Laboratoire de sondages électromagnétiques de l'environnement terrestre (LSEET, UMR 6017) - et quatre autres UMR en rattachement secondaire. Dans un contexte de restructuration régionale, le LSEET va intégrer l'Institut méditerranéen d'océanographie (MIO), UMR rattachée en principal à la future AMU.

Les collectivités territoriales (conseil régional PACA, conseil général du Var et la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée (TPM)) sont des partenaires actifs de l'USTV dans le domaine de la recherche. Leur soutien est indispensable pour participer aux grands projets scientifiques et techniques qui se dessinent avec les acteurs régionaux et nationaux, en particulier dans ceux relatifs aux questions côtières et maritimes, à l'instar du projet MEUST (*Mediterranean Eurocentre for Underwater Sciences and Technologies*) qui prend forme sur le site de La Seyne et dans lequel sont impliqués l'IN2P3, l'INSU, l'IFREMER et des industriels de la haute technologie. L'USTV est associée aux pôles de compétitivité PEGASE (aéronautique et espace), SCS (solutions communicantes sécurisées) et Eurobiomed et Risques mais elle privilégie le pôle Mer-PACA qui correspond à l'axe transversal de sa recherche.

¹ Deux bourses EGIDE en SHS et dix bourses non exonérantes d'un gouvernement étranger.

4 • Une production scientifique bénéficiant de collaborations académiques

Selon les chiffres indiqués dans le rapport d'autoévaluation, la production scientifique de l'USTV se situe dans la moyenne des établissements du même type. Elle est caractérisée par des disparités entre UMR et EA. Les cinq UMR du contrat 2012-2017 (USTV en rattachement secondaire) sont notées A ou A+ et huit EA sur dix sont notées B. Les restructurations proposées (le laboratoire conjoint USTV/UNS en appui sur les STAPS, le centre de gestion commun aux IAE de Toulon et de Nice) connaissent des résultats mitigés. Néanmoins, l'université a déjà proposé des mesures correctives suite aux évaluations.

Il n'existe pas de politique explicite de l'université en matière de productions scientifiques. Les chercheurs des UMR se conforment aux directives du CNRS en matière d'affiliation des auteurs. Les chercheurs des secteurs SHS publient souvent dans des collections qui leur sont propres. Selon l'établissement, 75 % de chercheurs sont producteurs.

L'effort visant à inviter des chercheurs étrangers (205 mois d'invitation sur 5 ans), en utilisant les supports vacants, est significatif (à 80 % exploité par les laboratoires de S&T). La pratique des cotutelles de thèse est largement utilisée (40 % des doctorants étrangers).

5 • Une gestion des ressources humaines et financières sans lien affirmé avec une politique de recherche

La politique de recrutement des enseignants-chercheurs de l'université vise désormais à utiliser les marges de manœuvre procurées par les départs en retraite. Au vu des résultats de la campagne 2011 (2 emplois redéployés sur 25) et des prévisions pour 2012 (6 emplois redéployés sur 13), l'évolution reste lente. La décision sur la répartition et le profil des postes à publier au recrutement, qui relève du conseil d'administration (CA), est préparée par le conseil scientifique (CS) et le conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) saisis en amont. Cette méthode est appréciée des élus des conseils. La politique de l'université est moins de renforcer les UR d'excellence que de maintenir un potentiel stable dans tous les domaines de recherche liés à l'enseignement. Pour l'année 2011, les deux tiers des professeurs et les trois-quarts des maîtres de conférences recrutés sont extérieurs à l'établissement.

L'USTV attribue des décharges de service ainsi que des CRCT (6 semestres/an en moyenne) aux EC sur la base de projets de recherche.

Les ressources financières affectées à la recherche, de 2,5 à 3 M€ (dont la moitié au titre de financements sur projet) sur la période 2008-2011, ont permis le développement des activités prévues. Le soutien des collectivités territoriales est significatif. La participation à des projets européens reste limitée, de même que l'engagement comme leader dans des projets ANR. Le BQR, de l'ordre de 100 k€/an, est fléché sur des actions de recherche n'ayant pas de relation explicite avec des objectifs traduisant une politique d'établissement.

II – Une stratégie de recherche privilégiant le consensus

Le projet de l'USTV s'organise autour de ses deux axes transversaux - "Mer" et "Civilisations et sociétés des espaces euro-méditerranéens" - visant à décloisonner les disciplines et à offrir une meilleure visibilité à ses équipes de recherche. Cette approche est en cohérence avec la reconnaissance nationale du potentiel du territoire sur l'axe Mer avec le pôle de compétitivité Mer-PACA. Elle est soutenue au niveau local par les collectivités et les acteurs socioéconomiques.

Le projet de fusion entre l'école universitaire d'ingénieurs ISITV et l'école Supmeca Toulon représente par ailleurs une opportunité pour accroître le potentiel de recherche en sciences de l'ingénieur et contribuer au développement des partenariats avec les milieux socioéconomiques.

Ces orientations stratégiques, qui restent encore pour une bonne part au stade de l'intention, se mettent en place dans un climat de confiance retrouvée et un esprit de dialogue dont témoignent les directeurs de laboratoires et les EC rencontrés. Le CS accompagne cette politique d'établissement et de recherche de consensus à travers une allocation non ciblée des moyens. Cette politique ne doit pas dispenser l'établissement d'établir des priorités et de les traduire par des actions ciblées. Une démarche stratégique plus volontariste, accompagnée d'indicateurs pertinents, lui permettrait d'affirmer son identité et de trouver sa place dans la recomposition de la recherche qui s'opère en France et dans la région PACA.

Les partenaires socioéconomiques et les collectivités accompagnent positivement ces démarches en exprimant à la fois leur confiance et l'intérêt pour l'expertise des laboratoires qu'ils sollicitent.

La stratégie en matière de valorisation



Au sein de la DREDV, le service valorisation et aide à la recherche (SeVAR) joue le rôle d'interface entre les chercheurs, les partenaires institutionnels (pôles de compétitivité, associations de valorisation, incubateur) et les milieux économique et industriel. Il dispose de deux ingénieurs d'étude et d'un technicien engagés dans la recherche de partenaires et l'aide au montage des dossiers de réponse aux appels à projet, ainsi que dans le suivi des contrats de recherche et de prestation. Le service est également impliqué dans la détection des résultats valorisables de la recherche locale pouvant faire l'objet d'une protection juridique (brevets), dans la gestion du portefeuille de brevets de l'université (21 brevets et 2 en copropriété avec le CNRS) et dans l'aide à la création d'entreprises innovantes (un IGE). Il assurera les relations fonctionnelles avec la société d'accélération du transfert de technologie (SATT PACA-Corse), qui sera créée en janvier 2012 dans le cadre des Investissements d'avenir.

Parmi les partenaires, VALORPACA, association de gestion mise en place par les cinq universités de PACA et les organismes de recherche, concentre ses efforts sur les sciences et techniques de l'information et de la communication, les sciences pour l'ingénieur et les sciences de la vie. Elle est à l'origine d'une réelle dynamique de valorisation de la recherche dans la région. L'incubateur PACA-EST, situé à Sophia Antipolis, a été fondé par l'UNS, l'USTV et les collectivités territoriales pour accompagner la création d'entreprise sur le territoire. Il dispose d'une antenne à Toulon.

Le bilan des activités de valorisation et de transferts technologiques de l'USTV est positif : entre 2007 et 2010, sur les 22 projets déposés à VALORPACA grâce à l'appui apporté aux chercheurs par la structure de valorisation, 16 ont été retenus pour financement. En 2009, dix projets ont été incubés, deux entreprises créées et cinq brevets déposés. En 2009-2010, deux brevets ont été vendus pour 145 k€, cinq licences signées et des retours indirects obtenus en termes de contrats de recherche, de bourses de thèse, de contacts industriels et de notoriété au regard des compétences de l'université.

L'USTV, avec un potentiel de recherche correspondant à 7 % de VALORPACA, représente 13 % de son activité totale de valorisation, ce qui lui permet de figurer parmi les six universités créatrices de la SATT PACA-Corse.

La stratégie en matière de formation

I – Une volonté de pilotage affirmée qui reste toutefois à concrétiser

La structure de l'offre de formation de l'USTV s'est constituée de manière hétérogène, au fil du temps, à l'initiative de ses composantes. Aussi note-t-on une grande variété d'architecture, de présentation, de calendrier de l'année universitaire, de modalités de contrôle des connaissances entre les composantes, voire au sein d'une même composante.

Le pilotage de l'offre de formation (OF) est placé sous la responsabilité de la vice-présidence du CEVU. La mise en place de ce pilotage s'est d'abord concrétisée par une lettre de cadrage lors de l'administration provisoire, précisant les grandes lignes de la structuration de l'offre. Ce document définit les grands objectifs de l'OF, ainsi que les aspects plus techniques (volumes horaires, coûts, dispositifs d'aide à la réussite, etc.) explicitant une volonté d'homogénéisation. Les enjeux essentiels y sont clairement énoncés. Pour la première fois, les porteurs de projet ont été auditionnés par le CEVU avant le dépôt des dossiers d'habilitation. Toutefois, force est de constater, à la lecture des rapports de l'AERES sur les formations, que les maquettes ont pris en compte de manière inégale ces orientations, les évolutions n'intervenant souvent qu'à la marge. Le calendrier imposé à l'établissement et les échéances électorales internes n'ont pas permis aux conseils directement concernés de jouer pleinement leurs rôles. Des objectifs affichés dans la lettre de cadrage, tels que la lisibilité de l'offre, l'identification des équipes pédagogiques ou le renforcement de l'usage du numérique, ne sont pas atteints.

L'uniformisation de l'architecture de l'OF a suscité de fortes résistances, compte tenu des traditions de l'établissement. Ainsi, pour les masters, le choix affiché était de proposer des masters indifférenciés. La lecture des dossiers et des rapports de l'AERES montre que la différenciation subsiste dans certains secteurs sous forme de spécialités distinctes alors qu'elle n'apparaît dans d'autres que sous forme de parcours.

Des groupes de travail ont été mis en place afin d'analyser les points susceptibles d'être remis en chantier après réception des évaluations de l'AERES. Un premier travail, déjà initié, consiste à produire des fiches par filière et diplôme afin de permettre aux conseils d'avoir une vision partagée de l'OF de l'établissement.

Plusieurs avancées ont été réalisées dans les derniers mois, notamment l'examen des charges entrainées par les formations, la sécurisation juridique des conditions d'examen, l'harmonisation du calendrier universitaire et l'abandon de la session de septembre.

II – Une offre de formation à aménager en fonction du public et du contexte régional

L'OF a été arrêtée et transmise pendant la période d'administration provisoire, antérieurement à la validation du projet d'établissement par les nouvelles instances.

L'offre de licence se caractérise par quatre mentions dans les domaines ALL et SHS, trois dans le domaine DEG et sept dans le domaine STS. De conception classique, ces mentions débouchent pour la plupart sur une offre de master, ce qui donne aux filières un caractère tubulaire. Les licences professionnelles ont connu un développement important avec 22 spécialités accueillant 789 étudiants (dont 489 à l'IUT). L'IUT propose sept DUT. L'objectif affiché dans la lettre de cadrage de mettre en place des passerelles permettant d'accueillir en licence professionnelle les étudiants des licences générales devra se concrétiser car, actuellement, les licences professionnelles accueillent presque exclusivement des DUT et des BTS.

L'offre de master expertisée par l'AERES comporte 14 mentions déclinées en 50 spécialités distinctes dont 11 affichées recherche. Trois diplômes d'ingénieurs complètent l'OF dans le domaine technologique. Cette offre est caractérisée par des effectifs très faibles dans certaines spécialités, notamment dans le secteur S&T.

III – Une attractivité insuffisante en premier cycle

L'USTV a une aire de recrutement réduite : une étude de TPM a montré que seul un bachelier du Var sur deux s'inscrivant à l'université choisissait l'USTV. Deux raisons principales peuvent être avancées : d'une part, l'USTV est peu attractive à l'Est du département, au-delà de Fréjus et St Raphaël, où l'UNS est choisie prioritairement ; d'autre part, l'Ouest varois lui échappe largement au profit de Marseille. Par ailleurs, certaines filières n'y sont pas présentes (histoire, sociologie, psychologie, filières artistiques, santé notamment).

Une analyse des données SISE identifiant, dans le public des universités voisines, la part des Varois, par secteur et profil scolaire, fournirait à l'université une connaissance plus fine de cette population qui lui échappe et, le cas échéant, lui permettrait de mettre en œuvre les formations adaptées.

IV – ...et en second cycle

L'analyse des entrées en master révèle que le recrutement se fait très largement dans le vivier des diplômés des licences locales, à l'exception de quelques masters professionnels. L'attractivité des masters reste très faible. Dans de nombreuses filières, les faibles effectifs de licence ne permettent pas d'assurer un recrutement suffisant au niveau master.

Ce problème existe également pour l'ISITV qui ne parvient pas à atteindre sa capacité théorique d'accueil ; l'un des enjeux de la fusion envisagée de l'école et de Supmeca est donc de proposer une formation d'ingénieurs attractive, grâce notamment à la mise en place d'un recrutement par les concours communs polytechniques.

V – Des dispositifs d'aide à la réussite à développer

Les initiatives amorcées en 2007, évoquées dans le précédent rapport de l'AERES, n'ont pas eu de suite. La situation aujourd'hui est celle de 2008. Les crédits du plan réussite en licence ont été utilisés avec un an de retard et quelques dispositifs mis en place dans les composantes ; cependant, il manque une politique d'établissement cohérente dans ce domaine alors que la dernière étude du ministère sur la réussite en licence montre que les étudiants ayant effectué à l'USTV l'ensemble de leur cursus réussissent moins bien que la moyenne des étudiants français.

Entre 2010 et 2011, l'augmentation de la proportion de bacheliers professionnels (+150 %) a été plus forte que l'augmentation des effectifs (+10 %). Cet accroissement spectaculaire mériterait d'être pris en compte, car il constitue pour l'USTV un défi important à relever si elle ne veut pas voir ses taux de réussite se détériorer dans le premier cycle.

Une université affichant de manière systématique son ancrage territorial doit tenir compte de cette situation en adaptant son offre de formation en premier cycle. L'université en est consciente, mais ce chantier urgent reste à mener.

1 • Une action dispersée en faveur de l'insertion professionnelle des étudiants

Les activités liées à l'insertion professionnelle sont réparties entre trois services au sein de la direction des études et de la vie étudiante (DEVE) : le BAIP, au sein du service d'accueil d'orientation et d'insertion, pour les actions internes à l'établissement (projet professionnel étudiant, UE transversale, forum), le service université-entreprises pour les actions tournées vers l'extérieur (stages) et le service évaluation pour le suivi de l'insertion professionnelle. L'ensemble du dispositif mis en place gagnerait à une coordination accrue et à un soutien politique affirmé.

2 • Les procédures d'accueil d'information et d'orientation

L'USTV a fait le choix de donner la priorité à l'information et à l'accueil des nouveaux bacheliers. Elle édite une plaquette et dédie des pages de son site internet à la présentation des formations de manière claire et synthétique. Depuis 2008, afin de permettre aux lycéens du Var de prendre contact avec l'université, celle-ci a mis en place les journées "portes ouvertes" et participe à des "forums lycéen". La volonté claire de l'établissement de les développer mérite d'être soutenue notamment par le rectorat de l'académie qui se doit de faciliter leur organisation.

3 • Politique documentaire et environnement numérique

L'USTV dispose d'une bibliothèque par site et de quelques bibliothèques de laboratoire dont les collections sont, pour la majeure partie, signalées dans le SUDOC (92 % des collections sont dans SUDOC).

La surface d'accueil par étudiant et la disponibilité hebdomadaire y sont proches de la moyenne nationale, le taux de fréquentation pour sa part étant plus de deux fois plus élevé, ce qui témoigne de l'effort d'adaptation du service commun de documentation (SCD) à l'évolution des besoins des étudiants. On peut noter le développement de la documentation électronique (39 % des dépenses du budget de la documentation en 2010), en réponse à une demande de plus en plus importante des usagers : de 2006 à 2010, le nombre d'articles téléchargés a été multiplié par quatre et la consultation des bases de données par cinq.

Le SCD organise des formations à la méthodologie documentaire et participe à l'apprentissage des technologies par la mise à disposition sur site de PC, le prêt d'ordinateurs portables et un projet expérimental de cartable électronique en licence prévu pour le prochain contrat quinquennal.

Il s'efforce de créer des lieux de vie étudiante par l'aménagement de salles de travail et d'espaces de détente, ou, comme sur le site de La Garde, en aménageant un espace d'exposition, constituant ainsi une vitrine culturelle de l'université. La construction du futur pôle universitaire au centre de Toulon offre une opportunité d'évoluer vers un espace documentaire ouvert de type "Learning Center".

Ceci permettrait de développer l'environnement numérique de travail et de donner une extension à la plateforme pédagogique actuelle de l'université sur laquelle les étudiants peuvent trouver cours, annales d'exams et fiche de TD. Son utilisation, encore partielle, devrait être systématisée dans l'ensemble des composantes et tous les étudiants et les enseignants formés pour leur permettre d'en tirer bénéfice.

4 • L'évaluation des enseignements : une appropriation nécessaire par l'université

L'évaluation des enseignements n'a pas été mise en place à l'USTV. Certaines formations professionnelles, peu nombreuses, ont entrepris une telle démarche à l'initiative de leurs responsables, mais sans méthodologie uniforme : un fort soutien politique est nécessaire afin que la démarche s'étende et se généralise. Le chantier est ouvert : une grille en cours d'élaboration est discutée au CEVU, mais il n'y a pas encore de résultats ni de stratégie claire pour surmonter les réticences du corps enseignant. Dans une première étape, il est prévu que l'évaluation ne porte que sur la structuration de l'enseignement et non sur les enseignements eux-mêmes.

VI – De la formation continue à la formation tout au long de la vie

Les recettes globales de la formation continue, en moyenne de 1 320 K€ depuis 2006, ont augmenté jusqu'en 2009, puis elles ont baissé de 16,5 % entre 2009 et 2010 ; selon le rapport de l'IGAENR sur la situation de l'université au regard des RCE, publié en juin 2011, elles ne représentent plus que 17,26 % des produits d'exploitation de l'université contre 24,36 % en 2009. Les effectifs inscrits dans les formations diplômantes sont passés de 792 en 2008-2009 à 493 en 2010-2011.

La formation tout au long de la vie est désormais l'un des axes du projet stratégique de l'USTV à travers la validation des acquis de l'expérience (VAE), les formations continues - courtes ou diplômantes - et la diffusion de la connaissance au public le plus large. Néanmoins, ce secteur d'activité n'a pas fait l'objet d'une délégation à une vice-présidence.

1 • Formation continue

L'USTV a choisi de centraliser l'organisation de la formation continue dans un service commun de formation continue (SCFC). Les formations diplômantes sont sous la responsabilité pédagogique des UFR, sauf celles qui sont exclusivement offertes en formation continue. Le service a un rôle d'accueil des usagers et de gestion de leur dossier. Il assure la gestion administrative et financière de tous les groupes d'apprenants, sauf pour l'alternance qui dépend du service université-entreprises, rattaché à la DEVE. Il propose aux entreprises des actions courtes relevant du DIF ou des formations sur mesure. Une collaboratrice contractuelle a été recrutée afin de démarcher les entreprises et les branches professionnelles.

2 • Reprise d'études et VAE

Les procédures concernant les reprises d'études et la validation des acquis professionnels sont bien formalisées. Celle de "validation d'accès pour reprise d'études" a conduit à accepter, en 2010, 31 dossiers sur les 39 déposés, les masters de droit étant les formations les plus demandées. La procédure de "validation diplômante" a conduit à 33 validations totales et 29 partielles sur les 73 dossiers déposés ; elle concerne principalement les licences professionnelles et les masters. L'accompagnement des candidats est assuré par un service dédié au sein du SCFC. Ces bons résultats témoignent de l'engagement de l'établissement dans ce domaine.

Pour développer et asseoir la VAE et la formation continue dans l'ensemble de l'établissement, il faudrait créer des référents dans les composantes et conduire un travail de réflexion avec les équipes pédagogiques.

3 • L'alternance

L'alternance, par contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, est très présente à l'USTV : les formations offertes en alternance concernent 7 licences professionnelles sur 22, 4 DUT sur 10, le master Ingémedia ainsi que la filière d'ingénieurs. Le service université-entreprises sert d'interface avec les entreprises. Il gère, sauf pour l'ISITV, les contrats d'apprentissage et de professionnalisation, la scolarité, la promotion et la collecte de la taxe d'apprentissage. Il diffuse les offres de stages et d'emplois des entreprises. Il s'est engagé dans une démarche qualité ISO 9001. Il aurait besoin de disposer d'un conseil d'orientation pour assurer un lien plus direct et plus régulier avec les milieux socio-économiques.

4 • Une visibilité et une efficacité à renforcer

L'USTV possède de réels atouts pour accompagner, dans sa région, la formation tout au long de la vie : des structures dédiées (SCFC, service VAE, université du temps libre, service université-entreprises) et une offre de formations professionnelles (DUT, licences et masters professionnels, filière d'ingénieurs) conçues avec la participation des milieux socio-économiques et faisant appel à des intervenants professionnels. La dimension formation du pôle de compétitivité Mer-PACA constitue une opportunité de développement de nouvelles actions.

Cependant, ses moyens sont encore relativement dispersés ; elle gagnerait en visibilité et en efficacité si elle construisait une stratégie unifiée de formation tout au long de la vie, qui soit définie de manière concertée avec l'ensemble de la communauté universitaire et ses partenaires, et intégrée dans la stratégie globale de l'établissement.

La stratégie en matière de vie étudiante

I – Une implication des étudiants dans la vie politique de l'établissement à conforter

Malgré des différences notables entre les composantes, le taux de participation étudiante aux dernières élections était important (16,8 % pour le CEVU, 17,1 % pour le CA et 38,5 % pour le CS). La dimension de l'université et sa faible dispersion géographique sont des facteurs favorables, mais l'enjeu de l'élection (nécessité de tourner la page après la période d'administration provisoire) a pu jouer ainsi que la politique incitative de l'établissement.

Si le vice-président étudiant est intégré à l'équipe de direction et participe à la nouvelle commission des moyens, il n'en reste pas moins qu'il joue un faible rôle dans le pilotage de la vie étudiante, aujourd'hui confié à une vice-présidente déléguée à la vie étudiante, de statut enseignant.

Il est paradoxal de souhaiter une participation accrue de la part des étudiants dans la gouvernance et de ne pas les associer étroitement à ce pilotage. La création d'un bureau de la vie étudiante prévue dans le schéma stratégique serait un bon début.

II – Des dispositifs favorisant l'intégration des étudiants

Lors des inscriptions, l'université assure un accueil des nouveaux étudiants en associant à ses services le CROUS et les mutuelles étudiantes. Elle fournit ainsi l'ensemble des informations nécessaires à leur insertion dans l'établissement. La localisation de l'ensemble des services destinés à la vie étudiante (orientation, santé, association) dans un bâtiment unique (bâtiment EVE) contribue à faciliter leur intégration.

De plus, l'USTV a développé des dispositifs d'accompagnement des publics spécifiques.

Une charte a été adoptée dès 2004 pour les sportifs de haut niveau. Elle prévoit la mise en place d'un contrat entre l'étudiant et l'université permettant d'adapter son cursus à ses contraintes sportives ainsi que la désignation d'un référent sportif et d'un référent pédagogique pour assurer le suivi de chaque contrat. Le suivi du dispositif est assuré par la commission du sport de l'établissement.

Pour les étudiants en situation de handicap, l'établissement a mis en place des mesures afin de répondre aux obligations réglementaires mais le dispositif doit être amélioré. Selon le récent audit du patrimoine de l'USTV, ne sont accessibles que 34 % des surfaces des bâtiments universitaires et 54 % du bâtiment EVE, pourtant de construction récente. L'accessibilité ne doit pas se limiter à l'adaptation des locaux aux handicaps moteurs mais doit prévoir l'adaptation du matériel aux handicaps auditifs ou visuels. Il serait utile de s'inspirer du dispositif pédagogique des sportifs de haut niveau en prévoyant des référents pédagogiques dans les composantes. Il conviendrait également de prévoir l'intégration des tuteurs dans une politique de l'emploi étudiant à l'université et de développer des partenariats avec les structures spécialisées dans l'accompagnement des différents types de handicaps.

En revanche, aucun dispositif spécifique n'existe pour les étudiants salariés.

III – Un renforcement nécessaire du service de santé pour répondre aux besoins des étudiants

Le SUMPPS est l'acteur central de la politique de santé. Afin de coordonner les actions de préventions, il a été à l'initiative de la création d'une commission santé, qu'il pilote et qui rassemble les mutuelles, le CLOUS, les assistantes sociales, le CG du Var et quelques associations. Il réalise des actions de prévention, ainsi que des formations à destination du personnel pour repérer les étudiants en situation de mal-être. Il est regrettable qu'un projet de partenariat avec le planning familial pour mettre en place des consultations gynécologiques n'ait pas pu voir le jour.

Les étudiants toulonnais sont, pour plus de la moitié, originaires de l'agglomération. Hébergés chez leurs parents, ils sont moins susceptibles de renoncer aux soins pour raison financière.

Par ailleurs, deux faits sont préoccupants : une diminution du nombre d'étudiants qui se rendent à la visite médicale de 1^{ère} année est constatée (81 % en 2003, 78 % en 2007 et seulement 58 % en 2009¹), ainsi l'absence d'offre de services aux étudiants des sites de Draguignan et de Saint Raphaël, faute de personnels et de locaux adaptés.

IV – Une volonté de construire un “campus à vivre” qui se heurte à quelques limites

1 • Les dispositifs visant à construire un “campus à vivre”

L'université a choisi de réserver 2 505 m² (3 % de la surface SHON) de ses installations à la vie étudiante, avec notamment la halle des sports et le bâtiment EVE. En 2009, l'USTV consacrait 45 € par étudiant à la vie étudiante, dont 73 % allaient à des dispositifs culturels, sportifs et associatifs, et le reste à des dispositifs d'aide sociale, de santé, d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle. Cependant, on constate une baisse continue du nombre des étudiants impliqués dans les activités culturelles, associatives et sportives de l'établissement. De 64 % en 2006, ils sont passés à 21 % en 2009.

L'USTV dispose d'un service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS), auprès duquel sont inscrits 13 % des étudiants, et d'une association sportive dynamique mais dont le nombre d'adhérents est en diminution. Elle a mis en place de nombreux partenariats avec les clubs sportifs locaux, favorisant ainsi son ancrage sur le territoire. L'USTV favorise la pratique d'activités sportives en attribuant une bonification aux étudiants qui pratiquent une discipline. Deux composantes (IUT et ISITV) ont banalisé le jeudi après-midi pour ces activités. Ces deux dispositifs mériteraient d'être élargis et généralisés et formalisés.

En matière culturelle, l'USTV développe en priorité des partenariats avec les acteurs de l'agglomération afin d'en faciliter l'accès aux étudiants. Les quelques activités organisées sur les campus n'ont pas rencontré le succès escompté.

L'UTSV compte une centaine d'associations couvrant différents domaines : associations d'anciens étudiants, de filières et d'étudiants étrangers, associations humanitaires ou de défense des droits et des causes. Il n'existe pas de fédérations des associations, ce qui ne facilite ni la formation des dirigeants, ni la transversalité des projets. Néanmoins, l'établissement a mis en place un conseil des associations pour remédier à ce manque de structuration. Il organise une fois par an, sur une demi-journée, un forum qui permet aux associations de se présenter aux étudiants. Il leur fournit des moyens matériels (points d'informations des étudiants dans les lieux de passages, réalisation d'un annuaire des associations, domiciliation des associations dans le bâtiment EVE) et des moyens financiers par une subvention du fonds de soutien et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE).

Le FSDIE attribue aux associations des aides financières sur projet. Cependant, les crédits sont utilisés à moins de 80 %. La procédure de sélection des projets, réalisée sans audition des porteurs, pourrait être améliorée et sécurisée par le recours à des contrats d'objectifs et de moyens avec les associations.

L'UTSV souhaite encourager la participation des étudiants à la vie de l'établissement en mettant en place un système de valorisation de l'engagement étudiant. Il prendrait la forme d'un DU ou bien serait introduit dans les différentes formations d'une UE transversale “vie étudiante”.

2 • Une qualité de vie étudiante à améliorer

L'UTSV s'efforce d'être un lieu de vie pour les étudiants, mais l'animation du campus est rendue difficile par des contraintes structurelles.

Sur le campus de La Garde, la volonté de l'établissement de prendre en compte le rythme de travail des étudiants en introduisant une pause méridienne n'a pas été suivie de l'adaptation des horaires d'ouverture à la restauration du CROUS. Le souhait de faire vivre le campus après les cours et en soirée se heurte à l'absence de point de restauration après 15h.

¹ Proportion d'étudiants s'étant présentés à la visite médicale après avoir reçu une convocation. Il n'y a pas de convocation pour les sites de Draguignan et Saint-Raphaël.

La communauté universitaire - étudiants et personnels confondus -, souffre d'une desserte insuffisante entre le centre de Toulon et le campus de La Garde. Malgré les embouteillages, les étudiants sont nombreux à utiliser l'automobile pour se rendre sur le campus, ce qui transforme un site naturel agréable en un gigantesque parking. Cette situation devrait s'améliorer, à moyen terme, lorsque sera réalisé, à partir de 2013, le projet de transport en commun en site propre programmé par TPM.

Plus problématique encore est la question du logement des étudiants. TPM évaluait les besoins entre 2012 et 2015 à 2 861 logements, dont 593 logements sociaux étudiants, et ce, sans prendre en compte les étudiants étrangers. Actuellement, si des solutions de logements existent en locatif libre, l'offre de logement social étudiant se concentre sur le site de La Garde. Alors que plus de la moitié des boursiers sur critères sociaux de l'USTV se répartissent entre les trois échelons les plus élevés, l'offre de logement social étudiant ne permet de loger que 12 % des étudiants boursiers. A l'exception de la rénovation de la résidence universitaire du Coudon (dépendant du CROUS), les opérations de logements étudiants inscrites dans le CPER 2007-2013 n'avaient pas encore débuté en 2010. Dans la perspective d'une extension importante des implantations de l'université au centre-ville, il est regrettable que seuls 100 logements aient été construits sur les 442 prévus en 2006 dans le cadre de la convention ANRU de rénovation du centre historique de Toulon.

La stratégie en matière de partenariats

I – Les relations avec les établissements d'enseignement supérieur et les organismes

L'USTV a conscience qu'elle ne saurait rester à l'écart des transformations actuelles de l'espace régional de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ne disposant pas d'une taille critique suffisante pour couvrir tous les domaines de formation et de recherche, elle a donc fait le choix de concentrer ses moyens. Elle doit ainsi s'appuyer sur des partenariats solides et durables.

A l'exception de quelques "niches", qui peuvent intéresser des partenaires scientifiques comme l'IFREMER, elle n'a pu s'associer aux organismes de recherche comme le CNRS qu'en intégrant certains de ses laboratoires dans des unités de grande taille relevant d'autres établissements.

D'une part, l'USTV doit tenir compte de la future AMU, d'abord en raison des collaborations scientifiques existantes, mais aussi à cause d'une concurrence réelle, dans le domaine de la formation, liée à l'attractivité d'AMU vis-à-vis des étudiants du territoire varois.

D'autre part, située dans l'académie de Nice, elle doit également tenir compte de l'UNS avec laquelle elle a établi ou conservé des liens nombreux. Cette situation inconfortable explique sa difficulté à faire un choix stratégique.

Sa visibilité et son attractivité passent dès lors par l'intégration dans un ensemble universitaire plus vaste. Sa préférence va à un grand PRES régional couvrant l'ensemble des institutions de recherche et de formation supérieure de la région PACA, solution qui avait initialement les faveurs de la région. Cependant, ce n'est pas le choix actuel de la future AMU, qui cherche plutôt à construire un PRES plus resserré, associant notamment l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

Avec les universités de Nice Sophia Antipolis et de Corse, elle est partie prenante depuis 2008 d'un "PRES" transfrontalier intitulé "Pôle Euro-Méditerranéen" qui doit prendre le statut de groupement européen de coopération transfrontalière (GECT). Il regroupe également les universités italiennes de Gênes, de Turin et l'université Paris 6 à travers son Observatoire de Villefranche. Les statuts du GECT sont en cours d'agrément et quelques projets, portant en particulier sur la mobilité des chercheurs, se construisent entre les partenaires.

Pour l'USTV, la constitution d'un PRES avec les seuls partenaires français du futur GECT pourrait constituer une solution réaliste dans l'attente de la constitution d'un éventuel grand pôle régional PACA, notamment pour mettre en place une concertation sur l'offre de formation et l'organisation de la recherche. On ne peut cependant pas en attendre des économies d'échelles ni un accroissement d'attractivité à court terme.

II – Les relations avec les collectivités territoriales

Les collectivités partenaires de l'USTV sont la région PACA, le conseil général du Var, la communauté d'agglomération TPM - où est situé le campus principal de La Garde-La Valette -, et les communes où se trouvent les sites secondaires de Draguignan et Saint Raphaël.

Pour une université de taille moyenne à proximité de grands pôles universitaires, le soutien des collectivités territoriales est indispensable. Ces dernières contribuent à son patrimoine immobilier et participent à son financement. Les extensions immobilières programmées pour l'avenir proche sont entièrement financées par les collectivités, TPM notamment.

La préoccupation première de TPM est d'augmenter sa propre attractivité. Elle considère qu'elle est faiblement dotée en structures d'enseignement supérieur et de recherche pour une agglomération de sa taille. TPM est engagée actuellement dans l'élaboration d'un schéma directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche autour de trois axes : renforcer l'attractivité du territoire pour les étudiants ; dynamiser l'offre de formation et la recherche ; communiquer et coopérer autour d'une identité forte.

Le département du Var a eu un rôle clef au moment de la création de l'USTV. Il a toujours en charge les locaux de l'IUFM de Draguignan et attend avec impatience que se précisent les relations entre l'USTV et l'UNS. La Région PACA a produit en 2006 un schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche qui défend les "universités de proximité" et affiche comme priorités le logement et la vie étudiante, la mobilité internationale, le soutien sur projets à la recherche et le développement de l'université numérique. Elle intervient financièrement à travers des appels à projets, des subventions et des bourses doctorales. A travers son plan régional de développement des formations professionnelles 2011-2016, elle définit ses propres priorités dans les domaines de la formation, du développement de la VAE et de l'apprentissage. Selon le comité de suivi, en 2010, le CPER 2007-2013 est globalement réalisé à 45 %.

Face à des collectivités qui s'invitent volontiers dans les débats et dans les choix de l'USTV, celle-ci a tout intérêt à afficher davantage son projet stratégique pour, d'une part, mieux peser dans les choix d'aménagement et de développement et, d'autre part, mieux tirer parti de la qualité de ses partenariats.

III – Les relations avec les milieux socio-économiques : une reconnaissance en bonne voie

"Les relations de l'université avec DCNS et la DGA-TN (Direction générale de l'armement-Techniques navales du Ministère de la défense) ont changé depuis quatre ans, à un point qui était impensable il y a dix ans", ainsi s'exprimaient lors d'un entretien les représentants de ces établissements qui constituent le cœur de l'identité de Toulon et une part encore essentielle de son économie.

L'USTV a acquis une bonne image auprès des entreprises. Elle est aidée en cela par des organisations comme "Toulon Var Technologie" (TVT) - association faisant le lien entre les entreprises et les laboratoires de l'USTV et offrant des prestations telles que les essais de matériaux -, ou comme VALORPACA.

Les milieux socio-économiques sont intéressés, voire impatientes, à la concrétisation du rapprochement entre les écoles d'ingénieur du site pour construire "une école unique, sous la gouvernance de l'USTV mais avec une large capacité d'action". De façon générale, ils souhaitent que l'université valorise les métiers de techniciens et d'ingénieurs "de terrain".

Les entreprises plébiscitent la formation par alternance et apprécient la réactivité de l'université comme cela a été le cas lors de la création de la licence professionnelle par alternance sur les énergies renouvelables proposée par l'IUT. Elles sont demandeuses de lisibilité et de cohérence en matière de politique de formation et de recherche pour contribuer à "rendre le territoire attractif" et faciliter la structuration des partenariats. La DGA-TN, par exemple, souhaiterait l'élaboration d'une convention-cadre avec l'USTV.

"L'économie régionale de PACA est multisectorielles ou multi-filières : c'est à la fois une faiblesse et un atout" rappellent leurs représentants. L'accent mis par l'USTV sur la professionnalisation intéresse l'ensemble des branches professionnelles, notamment le secteur tertiaire, les banques ou les administrations. Les représentants des milieux socio-économiques souhaiteraient contribuer activement à la conception des formations, notamment par la généralisation de conseils de perfectionnement dans les filières professionnelles.

Afin que l'université puisse acquérir une vision plus transversale de ses relations avec les milieux économiques, aussi bien sur le plan stratégique qu'opérationnel, elle pourrait se doter d'un conseil d'orientation université-entreprises compétent sur l'ensemble de ses activités.

La stratégie en matière de relations internationales



Dans le domaine des relations internationales (RI), le projet de l'USTV s'inscrit dans la continuité de son bilan. Ce dernier souligne la faiblesse des RI en matière de recherche : d'une part, la plupart des initiatives sont le fait individuel d'EC, d'autre part, l'établissement est absent des programmes européens.

Les RI relèvent de nombreux services : service des relations internationales (mobilité internationale des étudiants, bourses de mobilité), école doctorale et bureau des études doctorales (cotutelles de thèse et accueil des doctorants étrangers), direction de la recherche (conventions internationales et partenariats de recherche), service de la scolarité centrale (VES et Campus France), DRH (enseignants et chercheurs invités, mobilité sortante), service de formation continue (préparation linguistique). Les composantes gèrent leurs programmes d'échange et leurs formations délocalisées.

Les activités internationales de l'USTV sont concentrées géographiquement dans la région euro-méditerranéenne et les pays d'Afrique du nord. Des formations délocalisées sont organisées au Vietnam. Il y a peu de relations avec les pays de l'espace européen d'enseignement supérieur et de la recherche, sauf avec l'Italie dans le cadre du "PRES" Pôle Euro-Méditerranéen.

I – Une mobilité étudiante déséquilibrée

En 2010-2011, 1 337 étudiants étrangers – soit 14 % de ses effectifs, plus que la moyenne nationale – étaient inscrits à l'USTV. Ils étaient 1 340 en 2007-2008 avant la hausse de 2008-2009, avec 1 918 inscriptions. L'université a retrouvé un niveau d'étudiants étrangers d'avant la crise de 2009 et l'amélioration de son image peut lui permettre la reprise d'une progression raisonnable des effectifs.

Cinq pays (Chine, Vietnam, Maroc, Tunisie et Algérie) fournissent 62 % des effectifs des étudiants étrangers et 12 % sont originaires d'Europe. Parmi les 101 doctorants étrangers, 47 sont en cotutelle et proviennent en grande majorité de pays méditerranéens. Depuis 2006, le nombre de cotutelles diminue année après année.

En 2009-2010, on comptait 38 étudiants Erasmus.

En 2010-2011, 220 étudiants étaient inscrits dans des formations délocalisées et des doubles diplômes dans trois pays (sept au Vietnam, un au Brésil et deux au Royaume-Uni). Les formations délocalisées existent depuis six ans au Vietnam et l'USTV souhaite utiliser l'expérience acquise pour les étendre à d'autres pays, mais sans priorité géographique.

L'accueil et l'intégration des étudiants étrangers sont bien organisés : l'USTV propose des cours de langue française et des enseignements de méthodologie de travail universitaire. Le SRI organise chaque année un "week-end d'accueil" et propose diverses activités culturelles et touristiques.

Le logement est assuré par le CROUS et compte tenu d'un nombre de logements insuffisant la priorité est donnée aux étudiants en mobilité conventionnée.

Les étudiants rencontrés sont satisfaits de l'accueil reçu, mais ils font état de difficultés pour l'obtention de leur titre de séjour pour lequel ils doivent se rendre à la préfecture à Toulon. On pourrait y remédier en rétablissant les permanences organisées avant 2009 sur le campus et en permettant au SUMPPS d'assurer, pour le compte de l'OFFI, la visite médicale nécessaire à l'obtention du titre de séjour.

Le nombre d'étudiants de l'USTV effectuant des séjours d'étude à l'étranger est faible : en 2009-2010, la dotation Erasmus de l'USTV permettait de financer 54 mobilités. 137 étudiants sont partis dans le cadre de conventions de stage. Pour promouvoir la mobilité sortante, le SRI et les composantes encouragent les étudiants en fournissant les informations nécessaires et en proposant une préparation aux langues étrangères.

II – Une mobilité limitée des chercheurs

L'effort visant à inviter des chercheurs étrangers en utilisant des supports de postes vacants est significatif : chaque année, sont reçus une quarantaine d'invités provenant d'une vingtaine de pays (à 80 % dans les laboratoires de STS) ; au total, depuis 2005, l'USTV a dédié 205 mois à l'accueil de chercheurs étrangers. A l'inverse de ce que l'on constate avec la mobilité étudiante, les EC et chercheurs accueillis viennent majoritairement d'Europe (57 %) et surtout de la République Tchèque et d'Italie. L'université reconnaît sa faiblesse en ce qui concerne ses réponses aux appels d'offre européens et sa participation à l'espace européen de la recherche. Afin de remédier à cette faiblesse, l'USTV pourrait élargir l'origine géographique des chercheurs invités. En outre, les séjours à l'étranger des chercheurs de l'USTV sont pour la plupart de trop courte durée pour construire des collaborations scientifiques.

L'USTV ne met pas en œuvre une politique structurée de recrutement d'EC étrangers. La définition d'une stratégie de politique de recrutement par l'établissement permettrait de mieux cibler les candidatures en recourant au besoin à une large publicité des postes vacants. Elle devrait notamment s'appuyer sur ses axes pour développer ses coopérations, améliorer sa visibilité et son attractivité auprès des universités européennes.

III – Quelle stratégie pour les relations internationales ?

La nouvelle stratégie ébauchée par le VP aux relations internationales se propose de renforcer la dimension internationale dans toutes les composantes et, en priorité, dans les filières reconnues et les masters. Cette stratégie suppose que le SRI évolue en un service commun favorisant ainsi la communication entre la direction de l'université, les divers services centraux et un réseau de correspondants dans les UFR. Un projet de statuts est élaboré et sera soumis aux conseils compétents. Une telle évolution rendra possible un pilotage cohérent et en phase avec la stratégie de l'établissement.

La gouvernance



Depuis plus de quinze ans, l'USTV connaît une histoire mouvementée, marquée par une succession de crises dont la dernière, en 2009, touchait à sa gouvernance. Après dix-huit mois d'administration provisoire et quelques mois d'une nouvelle présidence, l'établissement est entré dans une phase de convalescence, marquée par sa forte volonté de se reconstruire.

Tous les contrôles, audits et évaluations antérieurs concordent pour identifier les causes de ces crises : une absence de culture de gestion, une déficience générale du pilotage, un esprit facultaire marqué et une fuite en avant de l'offre de formation.

La nouvelle équipe présidentielle manifeste une conscience aiguë de ces difficultés. C'est dans le cadre de ces contraintes qu'elle a entrepris, de manière volontariste, de réformer en profondeur l'établissement et de le remettre en mouvement. Pour mettre en œuvre cette orientation stratégique, elle utilise, de façon pertinente, le puissant levier fédérateur que constitue le passage aux RCE qui doit intervenir au 1^{er} janvier 2012. Une restructuration de l'administration a été mise en œuvre par la direction générale des services (DGS) avec l'appui sans faille du président et de son équipe, dans un cadre que l'IGAENR a largement contribué à définir.

I – Une politique visant à restaurer la confiance au sein de l'établissement

Le cloisonnement des composantes de l'USTV et l'éclatement de son administration ont fait l'objet de remarques répétées, aussi bien dans le rapport d'évaluation du CNÉ de 2003 que dans celui de l'AERES de 2008 dans lequel on pouvait lire "l'histoire de l'établissement a nourri l'idée d'un gouvernement central habituellement partial ou impuissant, laissant à l'établissement plus de problèmes qu'il n'en résout, et justifiant en quelque sorte le repli sur les composantes". La crise de 2009 a pu renforcer ce sentiment et accentuer ce repli. Donner à tous confiance dans l'avenir de l'établissement et mobiliser les énergies pour construire et mener à bien un projet commun nécessitent détermination et patience.

L'administration provisoire a préparé le terrain en définissant des outils et en amorçant un processus de réorganisation de l'administration. Pour travailler sur les structures et les processus de décision, il fallait attendre de nouvelles élections et de nouvelles instances de décision – les conseils et l'équipe de direction – à la légitimité démocratique incontestable. La forte participation à l'élection des conseils centraux en mars 2011 a rendu possible le passage à une phase de rénovation de la gouvernance.

La nouvelle équipe présidentielle, qui, pour la plupart de ses membres, avait été associée à l'administration provisoire, a choisi d'aborder le problème de la gouvernance par le biais des procédures budgétaires et plus généralement de l'affectation des ressources. L'orientation est de donner aux composantes et aux laboratoires une plus grande autonomie de décision, d'accroître la transparence en matière de répartition des crédits et de mettre en place un dialogue budgétaire avec les composantes. Une procédure budgétaire fondée sur une démarche contractuelle, introduite de manière expérimentale pour la préparation du budget 2012, devrait être généralisée en 2012 pour la préparation des DBM de 2012 et du budget 2013. Un contrat d'objectifs et de moyens (COM) a été signé fin 2010 avec l'IUT. De larges délégations de signature ont été données par le président aux directeurs de composantes, de laboratoires et de services communs.

La philosophie qui sous-tend cette conception est que les services centraux, rebaptisés "fonctions support", sont au service des composantes et des laboratoires où les décisions concernant la formation et la recherche doivent être prises. La direction de l'université n'est pas responsable de l'identification des projets et de leur gestion, mais se réserve la définition de la stratégie et l'arbitrage entre les projets des composantes, laboratoires et services.

De leur côté, les directeurs de composante participent tous les quinze jours à une réunion du bureau élargi. Ils ont pris l'initiative de se réunir entre eux, sans les membres de l'équipe présidentielle, pour échanger leurs pratiques et leurs analyses.

Concrètement, la concomitance entre, d'une part, les modifications de la gouvernance et des fonctions support et, d'autre part, le rythme rapide des changements ont surpris et effrayé. En effet, malgré une adhésion globale au projet, en particulier du personnel d'encadrement, qui a majoritairement accepté les évolutions de son cadre de travail dès lors qu'on lui fournissait une vision claire des objectifs à atteindre, des oppositions très nettes se sont manifestées à l'égard de certaines dispositions. Il en a été ainsi notamment du projet de constitution de pôles techniques, la présidence ayant préféré en suspendre l'application, afin de prendre le temps de la concertation et de l'explication.

Néanmoins, cette nouvelle conception de la gouvernance et les structures qui l'accompagnent se mettent en place progressivement et semblent contribuer à restaurer la confiance des responsables pédagogiques, scientifiques et administratifs.

II – La fonction budget, finances et comptabilité

Parmi les principales fonctions support d'une université, la logistique budgétaire, financière et comptable est celle qui a le plus souffert des dysfonctionnements passés de l'USTV. L'établissement, jusqu'à une période récente, n'avait pas pris en compte les observations de la Chambre régionale des comptes, pas plus que celles de l'IGAENR ou encore les recommandations de l'AERES lors de son évaluation de 2008. L'adoption en 2009 du progiciel de gestion SIFAC ne s'est pas accompagnée d'une réflexion sur l'organisation et le pilotage du domaine financier. Ainsi, l'ancienne direction des affaires financières et budgétaires (DAFB) a-t-elle pu accentuer sa gestion centralisée des recettes et des dépenses, dessaisissant composantes et laboratoires de leurs responsabilités et freinant le bon fonctionnement de l'université. Les données fournies par l'établissement n'étaient pas fiables, comme cela a été montré par les inspections successives, rendant ainsi délicate toute forme d'analyse ou d'évaluation.

Le taux d'exécution budgétaire, qui constitue un indicateur fiable de la qualité du pilotage de la fonction financière au service de la politique d'établissement, se situe à des niveaux faibles (75 % pour l'ensemble des dépenses et 72 % pour la masse salariale sur budget propre en 2009), même si l'on constate en 2010 une amélioration par rapport à l'exercice précédent (respectivement 82 et 88 %).

Comment justifier le recours au prélèvement dans le fonds de roulement (près d'un million d'euros en 2009 et plus de trois millions en 2010), alors même que l'expérience des budgets précédents montre une insuffisance marquée de consommation des crédits ? La décision budgétaire modificative de juin 2011 a procédé à un prélèvement de 1,4 M€ sur le fonds de roulement.

Un autre indicateur d'une bonne gestion budgétaire, financière et comptable est la maîtrise des heures complémentaires (HC) : l'USTV consomme environ 85 000 HC pour un potentiel d'enseignement de 160 000 heures. Durant les exercices 2009 et 2010, l'établissement a payé 55 542 HC en rattrapage d'exercices antérieurs. En 2010, l'établissement a réglé 28 334 HC de rattrapage dont 20 797 relatives au seul exercice 2009. Ce mécanisme, que l'IGAENR a qualifié de "cavalerie budgétaire", est d'autant plus incompréhensible que le budget 2009 a laissé 3,45 M€ de masse salariale non consommée.

Pour connaître le volume, mais aussi la répartition des heures enseignées, de son potentiel d'enseignement et des HC, l'université s'est dotée d'un logiciel développé localement, "pilotage de l'offre de formation" (POF), sur lequel elle fonde beaucoup d'espoirs et qu'elle a commencé à utiliser pour préparer la rentrée 2012.

L'ensemble de ces dysfonctionnements rend délicate l'appréhension des budgets antérieurs de l'établissement. La certification des comptes, rendue obligatoire par l'accession aux RCE, constituera une étape décisive dans la vérification de leur fiabilité.

1 • L'esquisse d'un nouveau pilotage budgétaire, financier et comptable

L'acte principal de la réforme de la logistique budgétaire et financière a été le démantèlement de la DAFB et la création d'une direction des moyens et de l'aide au pilotage en charge du budget (DMAP).

Désormais, ce sont trois services distincts qui préparent, exécutent et contrôlent le budget de l'établissement : la DMAP, la direction des affaires financières (DAF) et l'agence comptable. La mise en place de cette nouvelle organisation a été décidée à la rentrée 2011 après deux délibérations du CT. Elle s'est accompagnée d'importants mouvements de personnels, tant par mobilité interne que par recrutement externe.

L'agence comptable est dirigée depuis 2010 par un nouvel agent comptable, issu de l'administration du Trésor, qui assure le visa de la paye, en lien avec la DAF. Une de ses tâches principales a été d'apurer le passif, notamment en recensant les opérations à rattacher à l'exercice, et de nettoyer le haut du bilan par la sortie de l'actif des biens ne figurant plus à l'inventaire. S'il est encore difficile d'avoir une vue précise du fonds de roulement net disponible, la situation de la trésorerie en octobre 2011 (11 M€) paraît satisfaisante.

La DMAP est chargée de la préparation, des modifications du budget, du prévisionnel et du suivi des services d'enseignement et du suivi des HC. Elle a pour priorité la maîtrise du passage aux RCE qui se traduira par un triplement du budget. Elle est animée par le VP aux moyens et un VP délégué au pilotage. Compte tenu du calendrier, ce n'est que dans la préparation du budget 2012 et son exécution que l'établissement pourra commencer à mesurer les améliorations apportées par le nouveau dispositif.

La nouvelle DAF, qui a perdu la responsabilité de l'élaboration du budget et de l'allocation des moyens, doit trouver sa place entre l'agence comptable et la DMAP. A terme, elle devra prendre en charge la comptabilité de l'ordonnateur et la production de tableaux de bord financiers qui n'existent pas à ce jour. Elle assure le lien avec les 18 unités budgétaires (UB) et leurs 45 gestionnaires financiers. On peut s'interroger sur l'exercice de la mission de contrôle qui lui a été confiée, alors même que le contrôle de gestion relève de la DMAP. L'établissement devra afficher clairement la répartition des tâches entre les deux directions et l'agence comptable.

2 • Une situation qui demeure fragile

Cette réorganisation doit faire la preuve de son efficacité et reste fragile car, conçue sur le modèle du guide IGAENR des fonctions support, elle n'a pas toujours été comprise, notamment dans les composantes. Les délégations de signature n'ont pas été perçues par tous comme une décentralisation des décisions au plus près des utilisateurs, en rupture avec les anciennes pratiques centralisées.

Si les responsables de laboratoire expriment leur satisfaction de ce qui constitue pour eux une nouveauté, certains directeurs de composante ont réagi négativement devant ce qu'ils considèrent comme une perte d'autonomie. Cette crispation s'est manifestée lors de la création de pôles techniques visant à regrouper l'administration de plusieurs composantes pour mieux assurer les tâches de proximité et préfigurant des directions de l'administration de proximité (DAP), interfaces avec les services centraux. Leur création a été interprétée comme la préparation non avouée d'une restructuration des composantes, envisagée à plus long terme par la direction de l'université mais n'ayant pas encore fait l'objet d'un débat au sein des instances. Les composantes, dans leur majorité, s'y sont opposées, ce qui a conduit le président, dans une démarche d'apaisement, à en suspendre la mise en œuvre dès le mois de juin 2011 et à entreprendre un travail d'explication pour dissiper les incompréhensions.

Au final, depuis le printemps 2011, l'USTV s'est engagée dans une profonde transformation de l'organisation et du pilotage de sa logistique budgétaire, financière et comptable, aiguillonnée par l'ambition de réussir le passage aux RCE. Cependant, cette politique volontariste se heurte à des résistances issues de freins culturels, mais aussi d'incompréhensions sur la nature et les objectifs du projet. Il reste du chemin à parcourir pour fiabiliser les données, installer des procédures rigoureuses et susciter l'adhésion de l'ensemble des acteurs.

III – La gestion des ressources humaines

La transformation que connaît la fonction de gestion des ressources humaines s'apparente à celle qui affecte la fonction budgétaire, financière et comptable. Là encore, l'énergie de l'USTV est tendue vers la réussite du passage aux RCE et notamment de la prise en charge de la paye des personnels.

1 • Une logistique centralisée

La direction des ressources humaines (DRH) a été réorganisée en juin 2011 pour assurer une gestion intégrée de l'ensemble des personnels, enseignants, EC et BIATOS, titulaires et contractuels. L'équipe de direction de la DRH est constituée de trois cadres et elle dispose de moyens humains dimensionnés aux missions dont elle a la charge. Elle comprend deux services : le service de gestion et celui du pilotage des ressources humaines.

Le service de gestion est dédié à tous les actes de la gestion intégrée. Il est constitué de 16 agents et structuré en deux pôles, l'un chargé des EC et l'autre des personnels BIATOS. Il assure également, de façon transverse, les recrutements, la coordination de la paie, la validation des services, le suivi de la médecine préventive, de la mobilité et de la formation des personnels.

Doté de trois agents, le service du pilotage des ressources humaines est chargé du suivi de la masse salariale, de la gestion prévisionnelle des emplois, de la tenue des tableaux de bord et du bilan social, de la cartographie des métiers et de la formation des personnels. Le directeur se réserve les relations avec les partenaires sociaux, l'action sociale, les élections professionnelles et le pilotage du CT.

2 • D'incontestables progrès, mais des interrogations sur le présent et l'avenir

La DRH est au cœur de la maîtrise du plafond d'emplois et de la masse salariale sur budget propre. Après le passage aux RCE, cette responsabilité sera étendue aux emplois d'État et aux crédits. A ce jour, l'effort principal a porté sur la fiabilisation des données financières de la paie. Le pôle pilotage de la masse salariale travaille avec le service "d'aide au pilotage" de la DMAP pour assurer un suivi mensuel de la masse salariale. Dans le même temps, la DRH a préparé les éléments de la négociation de la future masse salariale et, notamment, le taux de GVT qui sera attribué à l'établissement. Elle a accompagné la première étape du repyramidage des emplois BIATOS et du redéploiement des emplois vacants d'EC. Elle a produit pour la première fois un bilan social pour l'année 2009 et assuré des réunions régulières du CT de 2009 à 2011.

Des interrogations demeurent sur son organisation interne et sur ses relations avec la DMAP et la DAF. Le pôle pilotage apparaît sous-dimensionné au regard de l'ambition affichée. Les relations entre une direction (DRH) chargée du pilotage des ressources humaines, une autre (DMAP) chargée de leur répartition et une troisième (DAF) chargée de leur contrôle, manquent de lisibilité.

Au final, l'USTV s'est donné un cadre nouveau pour assurer la fonction RH et a produit un effort significatif pour maîtriser la prise en charge de la paie dans le cadre des RCE. Cependant, elle n'a pas encore défini de stratégie, ni mis en place le pilotage de ses ressources humaines. Cette fonction est l'une des rares pour lesquelles le président n'a pas donné délégation à un VP.

IV – Le patrimoine immobilier

Sa gestion en est confiée à la direction des services techniques (DST), qui assure à la fois la logistique immobilière et la mission d'entretien général. Constituée de 71 agents, dont 30 dédiés à l'entretien courant du site principal de La Garde, elle est organisée en sept pôles fonctionnels et un pôle consacré aux sites de Toulon, Draguignan et Saint-Raphaël.

1 • L'université dispose d'une bonne connaissance de son patrimoine

La DST a achevé l'inventaire physique des biens patrimoniaux et dispose depuis quatre ans d'un logiciel de gestion et d'une armoire à plans informatisée. Ces outils lui permettent de disposer d'une bonne connaissance d'un patrimoine vaste et dispersé.

Sur une emprise de 35 hectares, le campus principal de La Garde dispose de 63 910 m² de surface bâtie (SHON) et abrite 35 bâtiments classés ERP. Le site de Toulon représente 10 682 m², celui de Saint-Raphaël 2 883 m², tandis que la surface SHON des deux bâtiments ERP de Draguignan est 2 745 m². L'ensemble du patrimoine immobilier affecté à l'USTV appartient à l'État, à l'exception de l'antenne juridique de Draguignan, propriété de la commune.

La répartition des surfaces fait apparaître des disparités parfois fortes, même si on tient compte des spécificités des disciplines et des besoins d'espace différents selon les domaines de recherche. Ainsi, l'IAE offre-t-il 1,7 m² à chacun de ses 365 étudiants, tandis que l'IUT dispose de 13 m² par étudiant. Seuls l'IUT et l'ISITV dépassent un ratio de 10 m² par étudiant. S'agissant de la recherche, le ratio s'établit à 23,8 m² par chercheur avec 7 732 m² (SHON) pour 325 chercheurs et des écarts notables entre laboratoires.

2 • Un patrimoine inégalement entretenu

En février 2011, France Domaine a délivré un avis sur la situation du parc immobilier de l'USTV selon lequel 36 % des surfaces bâties présentent un état mauvais ou médiocre. La situation en matière de sécurité, incendie notamment, apparaît comme plus favorable. Sur 35 avis délivrés par la commission départementale de sécurité concernant les ERP, seuls deux sont défavorables (UFR Droit, département de Chimie de l'UFR des Sciences et Techniques).

3 • Un développement à maîtriser

L'édification du campus de La Garde s'est réalisée au fil du temps, sans logique de programmation fonctionnelle, architecturale et urbaine, au gré de décisions dont l'université n'a pas toujours maîtrisé les conséquences.

Alors même que l'effectif étudiant stagne, l'USTV s'est vue doter depuis 2009 de 19 726 m² de constructions supplémentaires, soit 20 % de ses surfaces bâties, inscrites au CPER, avec l'État ou le Rectorat de Nice comme maîtres d'ouvrage. Certaines sont déjà réalisées, comme le bâtiment EVE, la Halle des sports ou le bâtiment R' affecté à la recherche.

Les deux principales réalisations actuellement programmées, le bâtiment Supmeca (5 351 m²) et celui du centre-ville de Toulon (11 150 m²), paraissent relever davantage de la volonté constructrice de TPM que d'une stratégie d'établissement. Le projet du centre-ville, qui remonte à une dizaine d'années, est soutenu depuis son origine par TPM, qui est maître d'ouvrage et le cofinance avec l'Etat dans le cadre du CPER 2007-2013, pour un montant global de 35 M€. L'affectation future de ces nouvelles surfaces n'est pas encore clairement définie actuellement et la question des coûts de fonctionnement, cruciale pour les budgets futurs de l'établissement, n'a pas été abordée.

Les 19 726 m² que représente la totalité des cinq opérations¹, nécessiteront de dégager environ 0,6 M€ de crédits annuels de fonctionnement, sur la base du coût moyen observé à l'USTV, environ 30 € par m² de surface construite. Ce chiffre est à rapprocher du budget de 3,8 M€ consacré en 2010 par l'université à la fonction immobilière.

L'audit de 2011 constate l'insuffisance de la maintenance générale de l'établissement. La maintenance lourde ne fait pas l'objet d'une programmation pluriannuelle par l'établissement et les services techniques assurent une maintenance curative, déterminée pour l'essentiel par les problèmes de sécurité.

L'USTV a fait preuve de sagesse en renonçant à demander la dévolution du patrimoine immobilier qui lui est affecté. Cela lui laisse du temps pour préparer une programmation pluriannuelle de la maintenance, consolider son budget d'intervention et affermir le pilotage de la logistique immobilière.

V – Un système d'information à construire

L'USTV est pleinement consciente des insuffisances de son système d'information (SI). Comme la plupart des établissements d'enseignement supérieur, elle utilise les logiciels de gestion de l'AMUE (Harpege et Apogée). Elle a complété son parc applicatif par Winpaie et Poems de manière à réussir son passage aux RCE. Elle utilise Hyperplanning pour les emplois du temps et la gestion des salles d'enseignement qu'elle couple à un outil propre, le logiciel POF (Pilotage de l'offre de formation), pour maîtriser les coûts de l'offre de formation.

L'USTV, qui s'appuyait jusqu'à présent sur un centre de ressources informatiques (CRI) et un service des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), a décidé de restructurer l'organisation et le pilotage de son système d'information.

Un audit mené par un consultant extérieur a conclu à la nécessité d'élaborer un système intégré et de créer une direction capable d'en prendre en charge le pilotage. Les personnels du CRI ont été invités à participer à un groupe de travail interne à l'établissement chargé de définir les tâches et de formuler des propositions d'organisation d'une telle direction. Un schéma directeur informatique a été élaboré sur la base de ces propositions et le CT a donné un avis favorable à la création d'une direction du système d'information et des usages numérique (DSIUN). Un directeur du SI a été recruté. Il lui appartiendra d'intégrer les différents outils informatiques, de fiabiliser les données, de décentraliser et de partager les usages avec les composantes et les services communs.

¹ Ces cinq opérations sont: EVE, Halle des sports, bâtiment R', bâtiment Ingémedia (Supmeca), Maison de la recherche euro-méditerranéenne.

L'affirmation de l'identité de l'établissement et sa politique de communication

Développer le sentiment d'appartenance et affirmer son identité sont des moyens identifiés par l'établissement dans son schéma stratégique afin de "contribuer de façon importante à son attractivité et à la qualité de l'exercice de ses missions."

La période de turbulence dont l'USTV est sortie avait affecté son image et provoqué un repli de ses membres sur leur composante ou leur service. Tout comme l'administration provisoire avant elle, la nouvelle équipe de direction s'efforce de créer les conditions d'une reprise de la confiance de la communauté universitaire et de ses partenaires.

La priorité affichée de la nouvelle présidence est de communiquer en interne sur la réorganisation et la reconstruction de la gouvernance et de la logistique administrative. La communication interne ne relève pas, ou peu, du service de communication. Portée par l'équipe présidentielle, elle est relayée par les conseils et à travers de nombreux groupes de travail constitués autour des principales fonctions administratives et qui se réunissent fréquemment.

La communication externe est portée en partie par le site internet institutionnel dont l'établissement reconnaît le caractère obsolète et peu lisible. Son évolution a pour premier objectif l'harmonisation des pages des composantes afin de donner une image unifiée de l'établissement. Un site spécifique a été développé depuis 2008 pour présenter clairement l'offre de formation.

Le service de communication est constitué de deux personnels cadre A. Il dispose pour 2011 d'un budget de 69 000 €. Son responsable assure les tâches propres à la communication, la gestion du site internet et les publications avec pour objectif d'évoluer d'une communication "de la présidence" vers une communication "de l'établissement". Une personne est depuis peu en charge de la communication événementielle (manifestations culturelles et scientifiques) et des relations avec les partenaires. Le service prépare une refonte de la charte graphique de l'USTV afin de renforcer l'identité de l'université ainsi qu'une amélioration de la signalétique du campus, en lien avec la direction du patrimoine.

L'élargissement de la communication interne de l'établissement, indispensable dans cette période de refondation, pourrait s'appuyer sur la création et la diffusion, par le service de communication, d'une lettre électronique d'information périodique à l'ensemble de la communauté universitaire.

Conclusion et recommandations



Université de proximité, ancrée dans son territoire et fortement soutenue par les collectivités territoriales, l'USTV sort d'une période de crise institutionnelle ayant donné lieu à la mise en place d'une administration provisoire de 18 mois. La nouvelle équipe, élue en mars 2011, s'est mobilisée autour d'un projet de refondation de la gouvernance de l'établissement.

La recherche de l'USTV s'effectue dans 15 unités, dont cinq UMR CNRS-université en commun avec les universités proches d'Aix-Marseille. Deux écoles doctorales et deux axes pluridisciplinaires fédèrent la majorité de son potentiel scientifique : un axe "Mer" dans le domaine scientifique et technique et un axe "Civilisation et sociétés des espaces euro-méditerranéens" dans les domaines des SHS. Cet effort de structuration de la recherche doit être poursuivi avec volontarisme.

Ses activités de valorisation et de transfert technologique sont performantes. L'USTV entretient des rapports confiants avec les industries locales.

L'aire de recrutement de l'université témoigne de son très fort ancrage territorial puisque les trois-quarts de son effectif proviennent du Var ; mais au sein même de ce département elle n'arrive pas à attirer tous les étudiants potentiels. Son offre de formation, tubulaire et cloisonnée dans huit composantes, manque d'attractivité, notamment en second cycle où le grand nombre de spécialités se traduit parfois par des effectifs très faibles. Bien qu'elle soit consciente de cette nécessité, l'université n'a pas encore mis en œuvre l'évaluation des enseignements et a une connaissance insuffisante de la réussite de ses étudiants et de l'insertion de ses diplômés.

Formation continue, VAE et alternance sont des atouts de l'USTV qu'elle doit étendre à l'ensemble de ses domaines de compétence dans une stratégie unifiée de formation tout au long de la vie.

Malgré un environnement peu propice à la vie étudiante dans le domaine du logement, de la restauration et des transports collectifs, elle offre à ses étudiants un accueil, un accompagnement et des conditions de travail de qualité.

Consciente de ses insuffisances dans le domaine des relations internationales, tant en formation qu'en recherche, elle a entrepris de repenser ses procédures et de redéfinir ses priorités.

Dans la perspective de son passage aux RCE, l'USTV a engagé une réforme de sa gouvernance et une restructuration de son administration. La démarche engagée et la refonte des procédures budgétaires et financières restent fragiles car elles rencontrent des résistances.

Dans le cadre nouveau défini pour la gestion de ses ressources humaines, elle doit s'attacher à maîtriser les charges d'enseignement et accentuer les redéploiements pour accompagner ses politiques de formation et de recherche.

Elle s'est doté d'un schéma directeur informatique et d'une direction du système d'information afin d'intégrer les différents outils et de fiabiliser les données sans lesquelles elle ne saurait exercer ses nouvelles compétences.

Elle gère efficacement son patrimoine immobilier mais doit prendre garde de maîtriser les développements actuellement programmés et soutenus financièrement par les collectivités partenaires.

Ayant développé des liens tant avec la future AMU qu'avec l'UNS, l'USTV considère que son développement et sa reconnaissance passent par l'intégration dans un PRES. Aujourd'hui partie prenante du GECT "Pôle euro-méditerranéen", elle envisage de constituer un PRES avec les seuls partenaires français du groupement, dans l'attente de la constitution d'un éventuel grand pôle régional PACA.

I – Les points forts

- Une université de proximité, ancrée dans son territoire et soutenue par les collectivités.
- Une mobilisation de l'établissement autour d'un projet volontariste et validé par la communauté universitaire.
- Un engagement fort de l'établissement pour le passage aux RCE au 1^{er} janvier 2012 ;
- Une politique de valorisation performante et reconnue ;
- Une thématique "Mer" très structurante, adossée sur un axe scientifique, une école doctorale et un pôle de compétitivité à vocation mondiale.

II – Les points faibles

- Une offre de formation trop cloisonnée dans les composantes et manquant d'attractivité, notamment en second cycle ;
- Un système d'information à construire ;
- Une organisation interne inachevée et fragile et des procédures de gestion à élaborer ;
- Un manque de gouvernance de la vie étudiante et une implication limitée des étudiants dans la vie de l'établissement.

III – Les recommandations

- Dans un contexte régional d'enseignement supérieur et de recherche en recomposition, l'USTV doit fonder ses choix stratégiques sur ses priorités ;
- Poursuivre la restructuration administrative engagée en s'assurant de l'adhésion de tous ;
- Engager une réflexion sur l'organisation interne de l'université, composantes et laboratoires, à l'occasion de l'évolution de son patrimoine immobilier ;
- Conforter l'existence des deux pôles de recherche, les concrétiser dans leur organisation, préciser leur lien avec l'offre de formation master ;
- Développer la culture de l'auto-évaluation au sein de l'établissement ;
- Mettre en œuvre l'évaluation des enseignements et les dispositifs de suivi des étudiants et des diplômés ;
- Travailler à des relations équilibrées avec les partenaires académiques et institutionnels ;
- Anticiper les coûts de fonctionnement et de maintenance induits par l'évolution du patrimoine immobilier.

Liste des sigles

A

ALL	Art, lettres et langues
AMU	Aix-Marseille université
ANR	Agence nationale de la recherche
ANRU	Agence nationale pour la rénovation urbaine

B

BAIP	Bureau d'aide à l'insertion professionnelle
BIATOS	(Personnels) de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, et ouvriers de service
BIATOSS	(Personnels) de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé
BQR	Bonus qualité recherche
BTS	Brevet de technicien supérieur

C

CA	Conseil d'administration
CEVU	Conseil des études et de la vie universitaire
CG	Conseil général
CIFRE	Conventions industrielles de formation pour la recherche
CLOUS	Centre local des œuvres universitaires et scolaires
CNÉ	Comité national d'évaluation
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
COM	Contrats d'objectifs et de moyens
CPER	Contrat de projet Etat-Région
CR	Conseil régional
CRCT	Congés pour recherche ou conversion thématique
CRI	Centre de ressources informatiques
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CS	Conseil scientifique
CT	Comité technique

D

DAF	Direction des affaires financières
DAFB	Direction des affaires financières et budgétaires
DAP	Direction de l'administration de proximité
DEG	Droit, économie, gestion
DEVE	Direction des études et de la vie étudiante
DGA	Direction générale des armements
DGS	Direction générale des services
DIF	Droit individuel à la formation
DMAP	Direction des moyens et de l'aide au pilotage
DREDV	Direction de la recherche, des études doctorales et de la valorisation
DRH	Direction des ressources humaines
DSIUN	Direction du système d'information et des usages numérique
DST	Direction des services techniques
DU	Diplôme d'université
DUT	Diplôme universitaire de technologie

E

EA	Equipe d'accueil
EC	Enseignant-chercheur
ED	Ecole doctorale
ERP	Etablissement recevant du public
EVE	Espace vie étudiante

F

FSDIE Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes
FUI Fonds unique interministériel

G

GECT Groupement européen de coopération transfrontalière
GVT Glissement vieillesse-technicité

H

HC Heures complémentaires
HDR Habilitation à diriger des recherches

I

IAE Institut d'administration des entreprises
IGAENR Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche
ISITV Institut des sciences de l'ingénieur Toulon-Var
ISO International organisation for standardisation
IUT Institut universitaire de technologie

L

LSEET Laboratoire de sondages électromagnétiques de l'environnement terrestre

M

MESR Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
MIO Institut Méditerranéen d'Océanographie

N

NTIC Nouvelles technologies de l'information et de la communication

O

OF Offre de formation

P

PACA Provence-Alpes-Côte d'Azur
POF Pilotage offre de formation
PRES Pôle de recherche et d'enseignement supérieur

R

RCE Responsabilités et compétences élargies
RH Ressources humaines
RI Relations internationales

S

SATT Société d'accélération du transfert de technologie
SCD Service commun de documentation
SCFC Service commun de formation continue
SCS Solutions communicantes sécurisées
SHON Surface hors œuvre nette
SHS Sciences humaines et sociales
SI Systèmes d'information
SIFAC Système d'information financier analytique et comptable
SRI Service des relations internationales
STAPS Sciences et techniques des activités physiques et sportives
STS Section de technicien supérieur
SUAPS Service universitaire des activités physiques, sportives
SUDOC Système universitaire de documentation
SUMPPS Service universitaire de médecine préventive et promotion de la santé
SYMPA Système de répartition des moyens à la performance et l'activité

T

TD Travaux dirigés
TPM Toulon Provence Méditerranée
TVT Toulon Var Technologie

U

UB Unité budgétaire
UE Unité d'enseignement
UFR Unité de formation et de recherche
UMR Unité mixte de recherche
UNAS Université Nice Sophia-Antipolis
UR Unité de recherche
USTV Université du Sud-Toulon-Var

V

VAE Validation des acquis de l'expérience
VES Validation des études supérieures
VP Vice-président

Observations du président



La Garde, le 10 janvier 2012

Le Président de l'USTV

à

Monsieur le Président de l'AERES

Monsieur le Président

Par courrier du 20 décembre 2011, vous m'avez adressé le rapport réalisé par la section Etablissements de l'AERES, dans le cadre de l'évaluation de l'Université du Sud Toulon-Var.

La perception de l'établissement par l'AERES, telle qu'exprimée dans la conclusion du rapport, avec la mise en exergue de points forts et de points faibles, rejoint pour l'essentiel celle de l'équipe de direction. Nous recevons les recommandations proposées comme un encouragement à poursuivre avec conviction ce qui a été engagé ou inscrit dans le projet de l'établissement. Nous tenons d'ailleurs à remercier les membres du comité d'évaluation pour leur précieux travail d'expertise, ainsi que les personnels de l'AERES et de l'USTV qui ont contribué à la qualité de l'organisation et du déroulement de la visite.

Notre établissement mesure bien le chemin qui lui reste à parcourir pour achever le projet de refondation de la gouvernance de l'établissement et l'accompagnement que cela nécessite pour que la communauté s'approprie ce nouveau mode de fonctionnement, mais il a aussi conscience des enjeux et de la nécessité de réussir cette mutation.

La visite sur site du comité d'évaluation s'est tenue seulement six mois après l'élection de la nouvelle direction, ce qui a pu conduire l'AERES à s'interroger sur un certain nombre d'orientations stratégiques que les faits ne traduisaient pas encore ou sur certains aspects de l'évolution de l'organisation de l'établissement. Sur ces points, il est important d'apporter ici des précisions.

Stratégie en matière de recherche

Il est écrit dans le rapport que la priorité de l'USTV est plus de « stabiliser le potentiel dans les différents domaines » que de « renforcer les unités de recherche d'excellence ». En fait, la politique scientifique de l'USTV n'est pas de figer la carte des UR d'excellence en y concentrant les moyens, mais de tirer vers le haut ses laboratoires. En particulier, certains domaines de formation, attractifs et performants en termes de réussite et d'insertion professionnelle ne sont adossés qu'à un seul laboratoire, moyennement évalué. Le rôle de l'établissement est d'accompagner ces laboratoires dans leur progression.

La modestie du partenariat avec les organismes de recherche est une réalité. Notre volonté est de renforcer nos liens avec le CNRS (représenté au Conseil scientifique) et donc, de fait, de participer à la création d'UMR thématiques régionales de taille critique. Pour autant, ce partenariat ne doit pas se traduire par une perte de visibilité de notre activité. C'est pourquoi, malgré la recommandation de l'AERES d'intégrer une EA dans une UMR régionale, nous avons maintenu notre projet qui renforce la visibilité et la spécificité de notre recherche pluridisciplinaire en Environnement. Cette recherche de visibilité nous a conduits, dans certains domaines, à soutenir un projet d'Equipe d'accueil propre à l'USTV en parallèle à une UMR multi-sites.

Concernant l'absence de fléchage des crédits recherche par le Conseil scientifique: le BQR (typiquement 100 k€) est orienté vers le financement de projets transversaux, à travers i) les publications des colloques de l'ED 509 ii) un appel à des projets associant plusieurs laboratoires et portés par de jeunes chercheurs

Par ailleurs, les arbitrages du CS, prioritairement basés sur la qualité scientifique du projet, ont largement soutenu l'émergence des axes transverses. Grâce à ces arbitrages, le montant des financements obtenus sur des projets relevant de l'axe Mer est d'environ 4 M€ sur 4 ans (financement

provenant essentiellement du Fonds Unique Interministériel et des collectivités territoriales). A titre de comparaison, la dotation du CQ 2008-11 pour la recherche était de l'ordre de 2,5 M€.

Par ailleurs, la volonté de l'USTV de porter deux écoles doctorales en appui de ses actions transversales, jugée pertinente par le comité, va également dans le sens de l'affichage de nos priorités.

Stratégie en matière de formation

Selon le rapport, « la dernière étude du ministère sur la réussite en licence montre que les étudiants ayant effectué à l'USTV l'ensemble de leur cursus réussissent moins bien que la moyenne des étudiants français »

Nous tenons à relativiser ce constat. Le dernier rapport du ministère (source PAPER le 30/12/2011) fait apparaître que le taux de réussite en Licence générale à l'USTV, bien qu'inférieur à la moyenne nationale, est parfaitement conforme à ce qui est observé ailleurs si l'on prend en compte la typologie de nos étudiants et de notre offre de formation. Par ailleurs, le taux de réussite atteint 75% en DUT et 86% en Licence professionnelle. Le problème est donc d'abord celui de l'attractivité des Licences générales, comme souligné par les experts. Ceci n'exonère évidemment pas l'établissement de mettre en place un véritable pilotage des formations et de prendre des mesures favorisant la réussite de nos étudiants.

Le nombre de candidats au baccalauréat professionnel s'est fortement accru (+36,4 %) en 2011 du fait de l'arrivée à cette session des premiers effectifs importants de candidats issus de la réforme de la voie professionnelle (Source site du ministère). Cette augmentation est largement plus importante pour l'académie (+92%). Alors que 166 places en BTS et 115 places en DUT supplémentaires ont été ouvertes en 2011 sur l'académie, les BTS ont absorbé 211 bacheliers professionnels de plus qu'en 2010 (passage de 14% à 22% des inscrits) et les DUT seulement 25 (passage de 3% à 4% des inscrits). Il est donc normal que leur nombre ait augmenté très fortement dans les formations non sélectives. Cette situation passagère due à l'effet d'accumulation n'exonère cependant pas l'établissement de se préoccuper de la réussite de ces étudiants, ni de peser dans la commission académique d'orientation afin de convaincre que seule l'orientation positive de tous les bacheliers amènera l'académie à progresser globalement.

La mise en place des conseils de perfectionnement dans toutes les formations professionnelles est inscrite dans notre plan annuel de performance 2012. Son application progressive est un gage de réussite de ce chantier. L'objectif est d'associer les professionnels et les étudiants à l'équipe pédagogique et de définir des niveaux de diffusion qui garantissent que chacun possède les informations dont il a besoin et celles-là seulement. Nous considérons que, ce pas franchi, il sera plus aisé d'aller vers l'évaluation des enseignements. Les licences, quant à elles, ne seront pas exclues du dispositif eu égard à la mise en œuvre de l'article 19 de l'arrêté du 1 août 2011.

La dispersion de notre potentiel en matière de formation tout au long de la vie, telle que relevée par le comité, nous a récemment conduit à nommer un chargé de mission pour structurer dans un seul et même service nos forces en matière de formation continue, VAE, UTL et partenariat université-entreprises.

Quelques autres points méritent précision : i) Il existe des trames de règlements d'examen unifiés pour l'ensemble des formations de l'établissement. ii) Nos formations par alternance portées par l'IUT ont toutes reçues l'accréditation ISO 9001 pour leur démarche qualité. iii) Le C2i et l'enseignement des langues sont présents dans toutes les licences.

Stratégie en matière de vie étudiante

C'est un choix politique que d'avoir nommé une enseignante chargée des fonctions de vice-présidente (VP) déléguée à la vie étudiante pour impulser et structurer la vie étudiante. Son rôle est d'une part d'intégrer et d'impliquer les étudiants dans le fonctionnement de l'établissement et d'autre part d'améliorer leurs conditions de vie. En conséquence, le choix d'une VP déléguée ne méconnaît pas l'importance du VP étudiant mais au contraire est destiné à l'amplifier et à l'accompagner dans son rôle en s'appuyant sur le service vie étudiante créé en juin 2010 et sur la circulaire du 3 novembre 2011. L'établissement s'efforcera de valoriser l'engagement étudiant et d'améliorer les dispositifs d'accompagnement des publics particuliers tels que sportifs de haut niveau, étudiants salariés, étudiants en situation de handicap. Ces derniers sont soutenus par des étudiants en contrat de travail avec l'établissement (16 en cours), la coordination étant assurée par le chargé de mission Handicap nouvellement nommé.

La procédure d'attribution des fonds FSDIE va être redéfinie : l'objectif est favoriser les projets à dimension d'établissement ainsi que la fédération et la pérennisation des associations par le biais d'une lettre de cadrage annuelle et de contrats d'objectifs et de moyens avec les associations. Une charte des associations est également en cours d'élaboration avec le concours des élus étudiants. Des moments de

respiration seront inclus dans le prochain calendrier universitaire et des temps forts en termes d'animation et de vie du campus sont prévus pour rythmer l'année, au cours desquelles les activités du SUAPS sont ouvertes gratuitement à tous.

L'établissement sera également attentif à l'amélioration de la qualité de vie des étudiants (restauration, logement, transport). Une nouvelle convention d'objectifs doit être signée au premier trimestre 2012 avec le CROUS et l'USTV se trouve associée à l'élaboration du nouveau schéma directeur de l'enseignement supérieur de Toulon Provence Méditerranée.

Stratégie en matière de partenariats

L'USTV a non seulement la volonté de participer à la structuration régionale de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais aussi conscience de la nécessité de s'y engager dès à présent. C'est pourquoi, dans l'attente d'une véritable coordination de l'ensemble du potentiel de la région PACA, la constitution d'un PRES avec l'UNS et l'UCPP comme membres fondateurs est envisagée à très court terme (2012).

Un des objectifs est de proposer une carte des formations concertée, lisible et attractive, avec une politique commune de communication autour de cette offre. Un autre objectif est de coordonner les recherches dans des domaines partagés à travers des laboratoires communs ou des fédérations. Cette démarche est très avancée avec l'UNS dans certains domaines des SHS (InfoCom, Gestion et STAPS). Ce PRES ayant vocation à rassembler les acteurs français du GECT « Euro-Campus Méditerranée », il est cohérent de le structurer autour de certaines thématiques qui avaient fédéré les partenaires lors de la création du GECT, en particulier celles qui recouvrent les axes ou instituts transversaux des établissements. Contrairement aux appréciations du comité, nous attendons un accroissement d'attractivité de ces rapprochements.

Le PRES donnera aussi l'opportunité de mettre en place à l'échelle de l'académie de Nice une politique de formation des maîtres et, au delà, des formateurs, de construire ensemble une politique doctorale et de favoriser l'accès aux programmes européens.

Relations internationales

En matière de Relations Internationales, l'USTV a fait le choix de donner la priorité aux actions internationales au service des étudiants en travaillant la question de la mobilité étudiante et celle des doubles diplômes. En réorientant ces derniers vers des pays d'Europe et anglophones, elle devrait renforcer la mobilité sortante de ses étudiants. Cela ne signifie pas que la dynamique internationale en matière de recherche soit absente des préoccupations. Pour preuve le projet européen de type PCRD7 décroché en Septembre 2011 dans lequel un laboratoire de recherche de l'université a été leader.

Le rapport souligne avec justesse le rôle joué par la structuration du service des relations internationales pour favoriser la mise en œuvre d'une politique internationale cohérente au sein de l'établissement. Si le principe d'une restructuration est acquise, les modalités n'en sont pas encore arrêtées : la constitution d'un service commun est une des pistes explorées.

Gouvernance

Il n'est pas exact d'écrire que la mise en place des pôles techniques a été suspendue. Plus précisément, le président, dans une démarche d'apaisement, a été conduit à suspendre les regroupements administratifs de composantes. Parallèlement, il a été demandé à certains responsables administratifs de composantes de mettre en place des pôles techniques mutualisés pour la gestion des enseignements et la gestion financière, afin de poursuivre un travail d'explication et dissiper les incompréhensions. La mise en place de ces pôles est difficile car la répartition entre les activités de proximité et les actes techniques n'est pas toujours perçue clairement. La mutualisation de personnels pour la réalisation d'actes techniques s'inscrit dans une démarche de changement des organisations, démarche qui demande du temps et de la persuasion.

Concernant la préparation du budget 2012 : il s'est agi d'apurer des opérations non réalisées par l'annulation de titres de recettes car le suivi des opérations et leur justification aux financeurs n'étaient pas rigoureux. Il a été constaté que lors des années précédentes les recettes étaient surévaluées et certaines d'entre elles reportées d'une année sur l'autre. Il faut donc aujourd'hui se féliciter du faible taux d'exécution budgétaire des années antérieures sinon l'établissement connaîtrait aujourd'hui une situation financière très délicate. La fiabilité des données était également défectueuse car leur traitement n'obéissait pas à des procédures stables. Par ailleurs, la DAFB ne pratiquait pas le rattachement des charges et des produits à l'exercice. En 2010, cette obligation comptable a été mise en place et a fait l'objet de procédures spécifiques pour préparer les écritures de fin d'exercice en 2011. Il convenait de régulariser un passif et en même temps de mettre en place des pratiques réglementaires.

La DMAP est une direction chargée d'une part de mettre en place les outils d'aide à la décision (analyse des données, tableaux de bord du président, simulation et projection dans une vue systémique des moyens de l'établissement et de ses capacités tant financières qu'humaines et logistiques) et d'autre part d'accompagner les fonctions support dans la mesure et le pilotage de leur propre activité. De son côté, la DAF doit assurer la fiabilisation des données financières et leur traitement budgétaire au travers des opérations de recettes et de dépenses, tandis que l'agence comptable assure la comptabilité générale. L'axe transversal à ces 3 services est le contrôle interne budgétaire et comptable. De même, la DRH a en charge le suivi et le pilotage des ressources humaines tandis que la DMAP assure les outils de pilotage de l'ensemble des moyens dans un contexte global. La DAF et l'agence comptable assurent le contrôle des opérations sur le plan budgétaire et comptable.

A propos de la démarche initiée dans l'établissement pour le passage aux RCE, il faut noter la publication d'un support intitulé « Horizon 2012 », dont l'objectif a été précisément d'informer en interne sur les enjeux de ce passage et les moyens mis en œuvre pour y parvenir (3 numéros de 4 pages). Appel a également été fait à l'accompagnement et à la formation pour faciliter l'appropriation de ces nouvelles activités.

Patrimoine immobilier

Ainsi que l'indique le rapport, l'établissement a notablement progressé dans la maîtrise du patrimoine immobilier. D'abord parce qu'il a rationalisé son organisation interne par la mise en place d'un service support unifié, ensuite parce qu'il a fait réaliser des audits techniques sectoriels (accessibilité, amiante, performance énergétique) et commencé à se doter de logiciels de suivi performants. Enfin, l'USTV a déposé fin décembre auprès du ministère son premier Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière et est en phase de finalisation d'une convention de partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations qui lui servira d'appui à la réalisation d'un schéma directeur immobilier et d'aménagement (SDIA). Ce schéma bénéficiera également du concours de l'Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise. Il reste que malgré ces progrès, l'état des bâtiments, effectivement inégal et parfois médiocre, doit préoccuper son propriétaire, c'est-à-dire l'Etat, et que l'affectataire qu'est l'université ne peut faire mieux pour maintenir leur bon usage qu'utiliser avec le plus de discernement possible les ressources (généralement insuffisantes) apportées à cet effet par le propriétaire.

L'université est par ailleurs évidemment très attentive aux effets induits par l'évolution attendue de ses surfaces bâties, qu'il s'agisse des constructions récemment réalisées ou de celles qui démarrent sur les sites de La Garde/La Valette et de Toulon. Il est à cet égard excessif d'écrire que leur programmation paraît « relever davantage de la volonté constructrice de TPM que d'une stratégie d'établissement », car l'on ne saurait oublier que ces constructions ont été incluses dans le périmètre du Contrat de Projet Etat/Région et ont donc été décidées avec le soutien du Rectorat et de l'Etat, sur la base des projets développés par l'USTV. Il est cependant exact qu'eu égard aux évolutions du projet, une adaptation des intentions premières va devoir être réalisée. Un chargé de mission va coordonner la réflexion sur la réorganisation de l'ensemble des 2 sites, réflexion qui sera également intégrée dans le futur projet de SDIA.

Bien évidemment, la mise en service des nouveaux bâtiments dont la construction est lancée entrainera des coûts de fonctionnement supplémentaires, qui sont à prendre en considération avec attention. Mais il faudra aussi tenir compte des effets de compensation induits par la redistribution des locaux sur le site de la Garde, et des possibilités nouvelles de valorisation du patrimoine entraînées par la disposition des locaux du centre ville.

Ces quelques précisions apportées, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération

Le Président de l'Université du Sud Toulon-Var



Marc SAILLARD

Chiffres-clés de l'Université du Sud Toulon - Var

Les données reproduites dans le tableau ci-après constituent une sélection d'indicateurs issus du portail PapESR du MESR et contribuant à établir un diagnostic de l'établissement en complément du rapport d'évaluation.

I – Effectifs d'étudiants et emplois par année universitaire

Les inscriptions	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11
Nombre d'étudiants inscrits (inscriptions principales)	9671	9457	10034	9901	9122

Les cursus de formation	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2010-11
Effectifs d'étudiants inscrits en 1 ^{er} cycle	7264	7074	7145	7143	6732
Effectifs d'étudiants inscrits en 2 ^{ème} cycle	2150	2126	2645	2511	2134
Effectifs d'étudiants inscrits en 3 ^{ème} cycle	257	257	244	247	256
Effectifs d'étudiants inscrits dans les formations d'IUT	1653	1687	1665	1702	1650
Effectifs d'étudiants inscrits dans les formations d'ingénieurs	367	338	309	274	288
Effectifs d'étudiants inscrits en doctorat	255	251	240	243	251

Les emplois	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2010-11
Nombre d'emplois d'enseignants et de non enseignants	723	733	733	734	738
Nombre d'emplois d'enseignants	446	452	452	453	455
Nombre d'emplois de non enseignants	277	281	281	281	283

Les emplois des personnels enseignants	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2010-11
Les emplois d'enseignants-chercheurs	299	304	304	306	310
Les emplois d'enseignants du 2 nd degré	112	112	112	111	109
Les emplois d'enseignants non permanents	35	36	36	36	36

Les emplois des personnels de soutien	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2010-11
Les emplois des personnels de soutien de catégorie A	68	71	74	76	79
Les emplois des personnels de soutien de catégorie B	63	66	70	71	76
Les emplois des personnels de soutien de catégorie C	146	144	137	134	128

II – Comptes financiers – Extrait (en €)

Recettes	2006	2007	2008	2009	2010
Total des recettes	nd	25 800 063	21 248 668	21 682 597	22 532 590
Recettes de fonctionnement	nd	25 764 283	20 573 139	21 092 222	21 085 701
Recettes d'investissement	nd	35 780	675 528	590 375	1 446 889

Dépenses	2006	2007	2008	2009	2010
Total des dépenses	nd	32 806 009	20 713 365	20 857 346	25 264 455
Dépenses de fonctionnement	nd	23 309 818	18 826 559	17 990 238	21 985 641
Dépenses d'investissement	nd	9 496 191	1 886 806	2 867 108	3 278 814

Soldes intermédiaires de gestion / Valeur ajoutée corrigée des subventions	2006	2007	2008	2009	2010
Subventions d'exploitation	11 503 912	11 543 612	13 385 246	15 243 306	16 369 343
Subventions d'exploitation Etat	9 838 810	9 826 666	11 088 295	12 900 369	13 909 691
Subventions d'exploitation Collectivités Publiques et Organismes Internationaux	1 160 043	1 223 604	1 660 241	1 742 236	1 916 699
Ventes et prestations de services	4 067 648	4 501 515	4 666 744	4 745 552	3 415 608

Fonds de roulement net global	2006	2007	2008	2009	2010
Fonds de roulement net global	2 970 617	2 231 446	4 616 641	6 976 238	6 190 447

Trésorerie	2006	2007	2008	2009	2010
Trésorerie	2 335 657	2 336 904	3 976 493	7 279 988	8 482 709

Source MESR-PapESR - nd : non disponible

Organisation de l'évaluation



L'évaluation de l'université de Toulon a eu lieu du 12 au 14 octobre 2011. Le comité d'évaluation était présidé par Thierry **Chevallier**, professeur des universités (université de Bourgogne).

Ont participé à l'évaluation :

Gérard **Cognet**, professeur des universités émérite, institut polytechnique de Grenoble ;

Bernard **Etlicher**, professeur des universités, université de Saint-Etienne ;

Virgilio **Meira Soares**, professeur, université de Lisbonne ;

Jean-Claude **Moreno**, directeur de l'Ensa Paris Val de Seine ;

Guy **Morvan**, ancien directeur de la formation tout au long de la vie au CNFPT ;

Laurence **Puel**, professeur des universités, université Paris Sud ;

Michaël **Silistrini**, ancien vice-président étudiant, université Nancy 2.

Michel **Granet** délégué scientifique, Célia **Alfonsi**, chargée de projet, Hélène **Balmette**, chargée de projet représentaient l'AERES.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

Delphine **Lecointre** a assuré la PAO.